LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes Vol. 83 n°26 Saint-Boniface, du 11 au 17 octobre 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

photo: Hubert Pantel

Les nouveaux pensionnaires

Quelque 200 personnes ont assisté à la cérémonie d'ouverture officielle du bureau divisionnaire de la Division scolaire franco-manitobaine, le 6 octobre à Lorette. Le printemps dernier, la DSFM a acheté le couvent pour une somme symbolique, à la suite d'une offre des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

Ouvert en 1957, le couvent a hébergé les membres de la congrégation religieuse et de nombreux pensionnaires. Les sœurs l'ont quitté en 1992 pour s'installer dans une maison du village. Le couvent abrite aussi une cloche historique, don de Jean-Baptiste Lagimodière à la paroisse en 1883.

Sur la photo, on reconnaît le ministre responsable des services en français, Darren Praznik, sœur Jacqueline Farmer (à gauche), Alexis Lagimodière-Grisé et le président de la DSFM, Aurèle Boisvert.

Citation de la semaine

«Les gens pleurent dans la salle et je suis très content.»

Le chorégraphe réputé Jean-Pierre Perreault fait des spectacles pour toucher les gens. **Page 21.**

50 ans de coopération

La Liberté profite de la Semaine nationale de la coopération pour souligner les 50 ans du Conseil de la coopération du Manitoba. Lire notre spécial aux **pages 11 à 18.**

Bon congé!

Que célèbre-t-on quand on fête l'Action de grâces et depuis quand cette tradition existe-t-elle? Lire les réponses **à la page 25.** Et bon congé à tous nos lecteurs et lectrices!

Pas d'argent pour la Seine

L'organisme Sauvons la Seine n'a pas obtenu la subvention demandée pour aménager un sentier riverain. La Chambre de commerce non plus. **Page 3.**

Priorité au tourisme

Les participants au forum économique organisé le 5 octobre ont décidé de créer un réseau touristique francophone pancanadien. **Page 5.**

De Salaberry a sa corporation

La Corporation Chaboillez, fondée le 7 octobre, veut favoriser le développement économique dans De Salaberry. **Page 9.**

Avec *La Femme d'Urie*, Rhéal Cenerini s'inspire d'une histoire vieille comme le monde pour traiter de thèmes bien d'aujourd'hui.

La 5e pièce de l'auteur franco-manitobain est présentée par le Cercle Molière du 18 au 26 octobre. Page 19.



photo: Anie Cloutier



Marcel Pépin à Winnipeg

Winnipeg, tête de pont de la programmation régionalisée

De 30 à 38 postes seront éliminés dans les stations de l'Ouest, a indiqué le vice-président de la radio française de Radio-Canada, Marcel Pépin, de passage à Winnipeg le 2 octobre à la suite de l'annonce de compressions sans précédent dans le budget de la société d'État.

La radio française dans son ensemble sera amputée de 20 millions $, «et ça, c'est 17 fois des stations comme CKSB». La SRC-CBC voit plus du quart de son budget coupé, ce qui représente 400 millions $.

Pour les quatre stations de l'Ouest, ces compressions signifient entre 1,5 et 1,8 million $ en moins. La SRC, indique Marcel Pépin, «fait le pari qu'en gardant toutes les stations ouvertes, même si elles ne sont pas pareilles, les populations auront encore un service attrayant.»

Un peu excédé d'entendre les récriminations des représentants francophones qui répètent que le service d'information régional souffrira de ces compressions, Marcel Pépin maintient pour sa part qu'on n'avait guère de choix devant l'ampleur des compressions demandées.

«Le service public que donne Radio-Canada, dit-il, nous l'offrons encore. Ce qui sera différent, ce sera le service local. Mais il faut se rappeler qu'au Québec, la radio est régionalisée depuis longtemps.» Dans les faits, dit-il, l'Ouest est la dernière région à devoir prendre le train de la régionalisation des programmes, après les Maritimes et l'Ontario.

«Il n'y a pas un seul média au Canada qui est moins québécois que la radio française de Radio-Canada, lance le vice-président. Mais en même temps, Montréal est le centre de la francophonie au Canada et on n'y peut rien. Si on refuse ça, autant fermer boutique."

Ce sera, dit-il, aux directeurs régionaux des stations de déterminer comment les budgets réduits seront administrés dans l'avenir et quels postes seront abolis. Winnipeg, dit-il, hérite d'un rôle de coordination dans l'Ouest, un rôle de tête de pont pour les émissions régionalisées. La régionalisation pourrait par exemple prendre la forme d'une émission du midi qui s'adresserait au public des quatre provinces, plutôt que de quatre émissions locales.

Pour les organismes culturels locaux, ces compressions auront aussi de lourdes significations. «Quand le milieu culturel éprouve des difficltés, il vient frapper à notre porte. Dans l'Ouest, ce partenariat a été plus souvent qu'autrement à la charge de Radio-Canada. Ce q'ui est possible maintenant, c'est de partager les difficultés qu'on a en commun et dire: ensemble, qu'est-ce qu'on peut faire?»

Sylviane LANTHIER

Le SOMMAIRE

Le MANITOBA *de A à Z*

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Marc-Éric BOUCHARD
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI (en congé), Karine BEAUDETTE
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

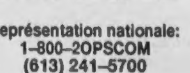
L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Prix de l'excellence générale 1994



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

Aménagement des berges de la Seine

Il faut maintenant aller chercher des fonds du privé

L'organisme Sauvons notre Seine (SOS), qui a déposé il y a plus d'un an une demande de subvention au fonds de réaménagement des berges contenu dans l'Entente sur le développement de Winnipeg, vient de se voir opposer un refus. «On nous demande de refaire une demande, lance le porte-parole de SOS, Jean-Pierre Brunet, et on nous dit qu'il faut maintenant qu'on trouve des fonds du privé pour financer la moitié du projet.»

SOS avait soumis une demande de 305 000 $ pour l'aménagement d'un sentier riverain le long de la Seine, entre le pont Provencher et le parc Happyland. Ce sentier comprend un pont piétonnier et une route canotable.

De son côté, la Chambre de commerce de Saint-Boniface avait aussi fait une demande de subvention de 100 000 $ pour assurer la stabilisation de la rive avant qu'on y développe un parc riverain. Cette demande a elle aussi été refusée.

Extrêmement déçu par le refus opposé par la Ville, Jean-Pierre Brunet précise que Winnipeg a déjà indiqué ses priorités: les quelque cinq millions de dollars du fonds, dit-il, seront d'abord affectés aux projets entourant le développement des berges de la Rouge et de l'Assiniboine. «C'est encore une fois Winnipeg contre Saint-Boniface», déplore-t-il.



Archives La Liberté

Jean-Pierre Brunet: C'est Winnipeg contre Saint-Boniface.



David Dandeneau: la clé, c'est la persévérance.

«Quand on a soumis notre projet, explique Jean-Pierre Brunet, les gens nous ont dit que c'était la meilleure soumission, la proposition la mieux documentée et la plus complète. Mais la Ville veut que l'argent serve à développer un sentier de la Fourche jusqu'au parc East Kildonan d'un côté, et jusqu'à Alexander Duck de l'autre.»

Il y a trois ans, la Ville avait mis sur pied un groupe de travail sur la Seine, qui a coordonné la réalisation d'un inventaire des aspects historique, hydrologique et naturel de la rivière. La Ville, rappelle Jean-Pierre Brunet, a également adopté des résolutions reconnaissant l'importance de la Seine.

«Ce qui est marrant, c'est qu'on nous dit maintenant qu'il nous faudra aller chercher des fonds du privé pour obtenir une subvention. Personne n'avait mentionné un critère semblable auparavant. On nous dit de refaire une demande d'ici le 31 octobre.» Pour obtenir 150 000 $ du fonds, dit-il, il faudra que SOS recueille une somme équivalente de sources privées. «Avoir su plus tôt, il y a longtemps qu'on serait allés chercher cet argent, lance-t-il. On est tous des citoyens, des bénévoles qui sommes en train de nettoyer et de reboiser une rivière. Va-t-il falloir en plus qu'on bâtisse le pont de nos mains?»

Du côté de la Chambre de commerce, le président David Dandeneau indique qu'il faudra se remettre au travail. «On va maintenant rencontrer les gens de SOS pour voir comment organiser la suite, dit-il. Au début, on ne voulait pas commercialiser le sentier avec par exemple des bancs contenant des publicités. Mais maintenant, il faudra trouver des façons d'attirer les commerçants et d'impliquer Norwood Biz.»

Pour David Dandeneau comme pour Jean-Pierre Brunet, la volonté des fonctionnaires de la Ville qui militent pour un pont Provencher à six voies est encore une fois la pierre d'achoppement des projets issus de Saint-Boniface. Pour que l'idée du pont ait le plus de chance d'être acceptée, ces fonctionnaires ont intérêt à retarder la réalisation des projets qui pourraient jouer en faveur de la revalorisation du caractère historique du quartier, croit-on.

«La Ville commence à comprendre notre stratégie», affirme David Dandeneau en parlant des nombreux efforts réalisés pour redorer le blason du quartier, qu'on parle de la revitalisation du boulevard, du site Lagimodière ou encore des berges de la Seine. «La lutte est commencée», dit-il, entre ceux qui prônent la construction du pont à six voies et ceux qui militent pour l'émergence d'un quartier francophone capable de tenir son rang sur le plan touristique.

«Nos alliés face à la Ville, c'est nous, lance David Dandeneau. Il faut se tenir ensemble. Ceux qui veulent voir un développement raisonnable du site de la Fourche, ceux qui sont d'accord pour un «french quarter» du point de vue touristique sont aussi des alliés potentiels. C'est à nous de les convaincre sur le plan politique. Et pour ça, il faut leur apporter des plans d'affaires, des preuves que ces projets sont économiquement viables.»

David Dandeneau voit donc d'un bon œil l'annonce récente du ministre Darren Praznik, qui affecte aux projets des francophones un fontionnaire du ministère du Tourisme. «On a maintenant une initiative francophone dans ce domaine comme on en a une à Winnipeg 2000.»

L'Entente sur le développement de Winnipeg, rappelle David Dandeneau, a déjà permis au projet Destination Saint-Boniface de recevoir quelques 120 000 $ en subventions, «et on prépare une 3e demande de subvention».

Tout comme SOS, la Chambre de commerce soumettra aussi une autre demande pour l'aménagement des berges de la Seine. «Dans ce genre de choses, il faut être persévérant», affirme David Dandeneau.

Sylviane LANTHIER

Rivière Seine

Corvée de nettoyage le 19 octobre

Il y aura une corvée de nettoyage des berges de la rivière Seine au parc Morantz, (au bout de l'avenue Bonita, près du chemin Ste-Anne, au sud de l'avenue Fermor) le samedi 19 octobre de 10 h à 16 h.

On demande aux participants de s'habiller en fonction de la température et d'amener des gants de travail, bottes de caoutchouc, pelles et râteaux. Les jeunes enfants doivent être accompagnés par un adulte.

En cas de pluie, la corvée est remise au lendemain 20 octobre, à midi.

Renseignements: 233-0294.

S. L.

ÉDITORIAL

Pour développer la Provencher

Les efforts actuellement déployés pour revitaliser le boulevard Provencher sont forts louables et il est important de les soutenir, pour plusieurs raisons.

Premièrement, dans ce dossier, il est minuit moins une. Il est effectivement très difficile de revitaliser une artère commerciale qui a été, à toute fin pratique, abandonnée par sa communauté. On a commencé par laisser les commerces fermer les uns après les autres, sans réellement tenter de les remplacer. Puis les camions s'en sont emparés, à un point tel qu'il est aujourd'hui difficile de leur faire emprunter un autre chemin.

À cet égard, d'ailleurs, la Ville de Winnipeg ne dévoile pas franchement ses plans d'élargissement du pont Provencher. Pourtant, tout se joue ici: si la Ville a décidé d'élargir le pont à six voies, lee projets de développement du boulevard en seront radicalement changés. À quatre voies, on peut facilement ralentir le flux de circulation (par exemple en remplaçant tous les feux de circulation par des Stops aux principales intersections, incluant la sortie et l'entrée du pont) et ensuite installer des petits commerces. Avec six voies, le boulevard deviendra une autoroute urbaine qui amènera un tout autre genre de commerces, axés sur les automobilistes pressés. Est-ce vraiment ce que l'on veut?

Deuxièmement, pour revitaliser le cachet français du boulevard, il faudra que les francophones se décident à acheter et à rénover selon leurs critères culturels. Il faut donc mettre la main dans sa poche. Il faut aussi pour cela que les organismes francophones qui ont de la liquidité et du capital de risque (par exemple Entreprise Saint-Boniface) décident de faire de ce dossier une priorité.

Le comité de revitalisation devra aussi se méfier des groupes de pression. L'Association des résidants, c'est bien beau, mais le boulevard ne vivra pas seulement de boutiques de maccramé et d'artisanat. Il est impérieux que l'Association cesse de s'opposer à la majorité des projets et qu'elle décide de faire des propositions qui permettront le développement d'une économie mixte et viable à long terme sur le boulevard Provencher.

Enfin, il faut s'assurer que le développement du boulevard ne se fasse pas au détriment du triangle Marion-Taché-Goulet. Une guerre commerciale avec cette seule autre artère commerciale de Saint-Boniface serait du pur suicide.

Il faut réunir ces conditions, lesquelles seront parfois conflictuelles. C'est ça, ou sinon nous regarderons, impuissants, passer les camions sur le boulevard.

Jean-François LACERTE



LETTRES

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



Roland et Agnès LUSSIER

1946 – 1996

La famille vous invite à venir célébrer le 50e anniversaire de mariage de Roland et Agnès Lussier le dimanche 13 octobre 1996. Un thé-rencontre aura lieu au Club Jolys, Saint-Pierre-Jolys, de 13 h à 16 h.

Votre présence sera votre cadeau.

Forum économique des municipalités bilingues

Priorité au tourisme

Les 250 participants du premier forum économique de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) ont convenu de former un réseau touristique francophone pancanadien. Réunis les 4 et 5 octobre à Saint-Boniface, les délégués qui provenaient du Manitoba, des provinces de l'Ouest et du Québec, ont parlé de tourisme, d'Internet et de création d'emploi dans le domaine de la transformation des matières premières, comme les produits de l'agriculture.

Le directeur général de l'AMBM, Raymond Poirier, indique que la rencontre a permis aux participants de faire connaissance avec des intervenants touristiques. Il souligne que ce forum prépare un autre colloque qui réunira à la fin octobre des francophones de partout à Saint-Georges-de-Beauce, au Québec. On y reparlera de tourisme, dit-il.

La principale recommandation du forum demande en effet aux délégués de chaque province de regrouper les informations touristiques sur la francophonie. «À Saint-Georges-de-Beauce, nous aurons la chance de rencontrer les responsables de la Commission nationale du tourisme et c'est à partir des discussions avec la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, que nous enclencherons le processus», explique Raymond Poirier.

Au Manitoba, le ministre responsable des services en français, Darren Praznik a souligné son appui au projet par une annonce concrète: le directeur des projets spéciaux du ministère de l'Industrie, du Tourisme et des Échanges, Roland Lavallée, a été nommé la personne ressource pour les projets touristiques des francophones. «Il est important de fournir les ressources nécessaires afin que les francophones aient des meilleurs moyens pour mieux communiquer», a expliqué le ministre.

Roland Lavallé explique qu'il travaillera avec les intervenants touristiques du milieu. «Mon travail consiste à superviser et à élaborer des stratégies touristiques qui correspondent aux attentes des gens. Je travaillerai avec les responsables des projets touristiques des municipalités rurales, qui n'ont pas les capacités nécessaires de recevoir des touristes dans leurs régions.»

Selon lui, on peut par exemple trouver des moyens d'accueillir des visiteurs dans les petites localités du Manitoba. «On peut imaginer des visites guidées dans des villages et favoriser l'ouverture de gîtes pour loger les touristes», précise-t-il.

L'AMBM, son conseil de développement économique (CDÉM) et les représentants de la Municipalité rurale de Ritchot s'attendaient aussi à une autre annonce de la part du secrétaire d'État pour la diversification de l'Ouest, Jon Gerrard.

Ritchot a en effet soumis une demande de subvention cet été afin de pouvoir améliorer les infrastructures du parc industriel de Sainte-Agathe. Se disant conscient de l'importance du projet, Jon Gerrard n'a pas été en mesure d'annoncer la subvention de 2,4 millions $. «Le dossier est à l'étude, dit-il, mais je ne peux pas dire quand nous pourrons donner une réponse concrète.»

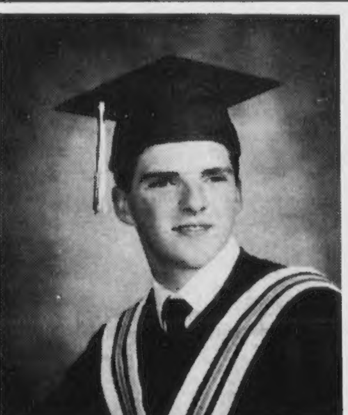
Raymond Poirier reste optimiste quant aux chances de Ritchot d'obtenir cette subvention. «Ce n'est qu'une question de temps», affirme-t-il.

Marc-Éric BOUCHARD

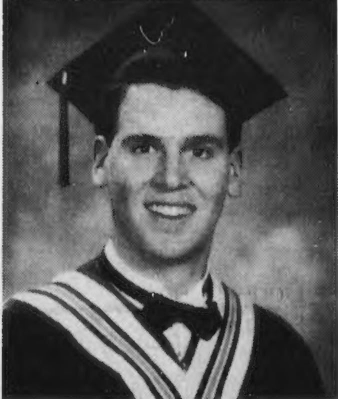


photo: Hubert Pantel

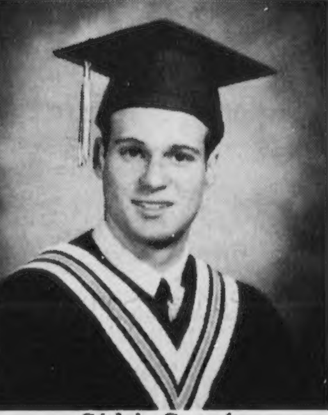
Des participants au forum économique. Prochain rendez-vous à Saint-Georges-de-Beauce les 31 octobre, 1er, 2 et 3 novembre.



Dominique Chartier



Richard Dupuis



Cédric Gagné





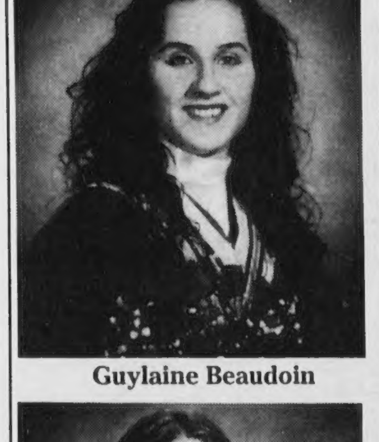
Guylaine Beaudoin

Darrell Dupuis

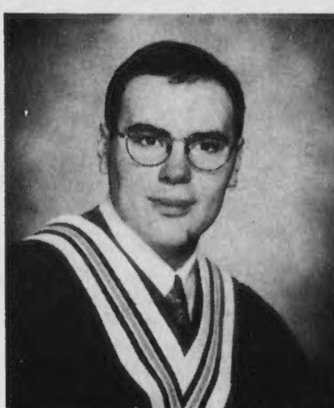
Charmaine Gagné



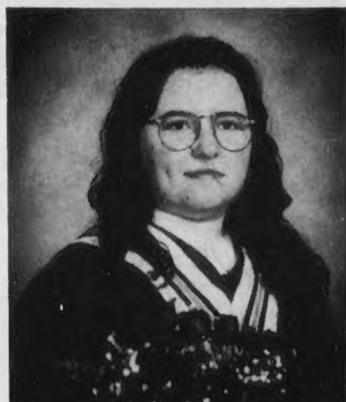
Francine Labossière



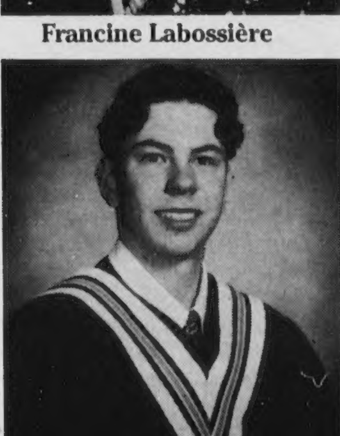
André Lavergne



Stéfane Lefèvre



Émilia Petit



Rhéal Poirier

La Division scolaire franco-manitobaine félicite les élèves finissants de 1994-1995 et de 1995-1996 de Saint-Pierre qui ont complété leurs études secondaires à l'Institut collégial de Saint-Pierre et qui ont participé aux activités culturelles et sportives de la Division scolaire franco-manitobaine.

La Division scolaire franco-manitobaine s'est jointe aux parents le 27 septembre 1996 à l'occasion d'une réception en leur honneur, pour leur témoigner ses hommages. Des bourses et des certificats leur ont été remis à cette occasion.

Un logiciel de gestion alimentaire

Du nouveau chez Momentum

La compagnie informatique Momentum a de lancé le 3 octobre le premier logiciel de gestion alimentaire au Canada à opérer sur Windows 1995, indique le programmeur analyste, Paul Vermette.

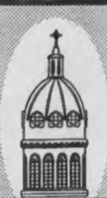
«Nos compétiteurs fonctionnent presque tous en DOS, mais notre programme sur Windows est beaucoup plus intuitif. J'espère que notre logiciel fera une percée importante dans le marché manitobain», continue-t-il.

Momentum, entreprise fondée par Charles Laflèche, contrôle présentement environ 75 % du marché de logiciels de gestion pour les hôpitaux et établissements de santé au Manitoba. Le logiciel de gestion alimentaire peut s'insérer dans un système informatique Momentum existant ou être utilisé de façon indépendante, explique Paul Vermette.

Le logiciel de gestion alimentaire créé par Momentum, à l'essaie depuis 1994, permet aux établissements de santé de planifier des menus équilibrés, d'adapter des recettes aux besoins particuliers des patients, d'établir des listes d'achat de produits alimentaires ou encore de gérer leur inventaire.

«Le logiciel s'adresse surtout aux grandes institutions d'environ 100 patients, précise Paul Vermette. Mais nous comptons lui trouver d'autres applications et adapter le logiciel aux autres marchés, comme les services d'approvisionnement en nourriture pour les lignes aériennes ou les grands hôtels.»

Anie CLOUTIER



DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait un appel de candidatures pour le poste de

coordonnatrice ou coordonnateur

(poste de remplacement du 6 janvier au 29 août 1997)

Description du poste :
La personne embauchée devra planifier et coordonner des programmes destinés aux adultes.

Responsabilités générales :
- l'identification des besoins de la clientèle;
- la préparation et la distribution du matériel publicitaire;
- l'embauche et la formation du personnel;
- l'évaluation des programmes et du personnel.

Qualifications et qualités recherchées :
- expérience en enseignement du français langue seconde aux adultes;
- excellente connaissance du français et de l'anglais;
- expérience dans la gestion de personnel;
- très bon esprit organisationnel.

Traitement : selon l'expérience et la formation.

Date limite pour la réception des demandes :
Le 8 novembre 1996.

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae ainsi qu'un dossier complet comprenant le nom de trois répondants ou répondantes à :

Madame Édith Pantel, directrice
Division de l'éducation permanente



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

Encouragez nos annonceurs!



Construction de Défense Canada — Defence Construction Canada

PREQUALIFICATION DES ENTREPRENEURS

RELATIVEMENT À DES SERVICES D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION MINEURE DES LOGEMENTS FAMILIAUX AU 17E ESCADRE DE WINNIPEG

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de logement des Forces canadienne (ALFC) sera responsable de gérer les logements familiaux du MDN, y compris les services d'entretien et d'amélioration mineure.

Au nom de l'ALFC, Construction de Défense Canada (CDC) lance un appel de déclarations d'intérêt auprès des entrepreneurs locaux pour constater l'admissibilité des candidats à un appel d'offres visant des travaux d'entretien et d'amélioration mineure pour environ 560 logements familiaux au 17e Escadre de Winnipeg. Les accords d'offre permanente (AOP) seront attribués aux entreprises retenues aux fins de la prestation de services "au fur et à mesure des besoins" pendant un ans, soit du 1er avril 1997 au 31 mars 1998. Les AOPs ne garantiront aucune quantité minimale de travail. Construction de Défense Canada lancera, au nom de l'ALFC, un appel d'offre en janvier 1997.

Le travail d'entretien et d'amélioration mineure dépendra de la nature de l'urgence jusqu'à un temps de réponses spécifiés dans les domaines suivants: nettoyage, béton (y compris réparation de l'asphalte et pavage), travaux de charpente, carreaux de céramique et de carrière, plâtre et crépi, travaux d'électricité, réparation des fondations et travaux d'hydrofugeage, tonte du gazon et travaux de déneigement, chauffage et climatisation d'air (y compris chaudières et montage d'installation au gaz), planchers en bois dur, maçonnerie (y compris foyers), pesticides, travaux de plomberie (y compris systèmes septiques et puits), travaux de peinture, toitures (en bardeaux et de type rapporté), entretien d'arbres (y compris paysager), planchers en vinyle et tapis.

Ce marché intéressera surtout les petites entreprises locales. Les compagnies qui se jugent qualifiées à assurer des services d'entretien et d'amélioration mineure, dans l'un ou plusieurs des domaines énumérés ci-dessus, doivent contacter l'ALFC à l'adresse ci-dessous pour obtenir le formulaire d'appel de déclarations d'intérêt.

Agence de logement des Forces canadienne
2171, promenade Thurston
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2
Mme Terrill Blanchard
Téléphone: (613) 998-9575
Téléphone: (613) 998-5520
Télécopieur: (613) 998-8313

Les déclarations d'intérêt doivent être présentées au bureau indiqué ci-dessus d'ici 15 h HNE, le vendredi 18 octobre 1996.

Canadä



Note de la rédaction

Le titre de la une de l'édition de la semaine dernière à propos de la nouvelle programmation de la radio CKXL laissait entendre que *La Liberté* est impliquée à titre d'organisation dans une nouvelle émission qui sera diffusée les jeudis de 17 h 30 à 18 h. Il faut comprendre que cette émission d'affaires publiques est réalisée à titre personnel par quatre personnes qui sont à l'emploi du journal, Sylviane Lanthier, Anie Cloutier, Marc-Éric Bouchard et Karine Beaudette.

S. L.

AVIS IMPORTANT

Le nouvel annuaire régional **Interlake** a été récemment livré dans votre communauté.

Si vous n'avez pas reçu votre copie de l'annuaire, ou si vous avez besoin de copies supplémentaires, veuillez vous rendre à l'une des entreprises suivantes :

Arborg	TDM Sports Ltd.
Arnes	Jad's General Mart
Ashern	Ashern Shop Easy
Balmoral	Jahns General Store
Dallas	The Buck Stop
Eriksdale	Eriksdale Consumers Co-op Ltd.
Fairford	Ruby & Bills Fairford Junction
Fisher Branch	Ukrainian Farmers Co-operative
Fraserwood	Welchinski Service
Gimli	Wayne's Shop Easy Pharmasave
Grahamdale	Grahamdale Hotel
Grosse Isle	Grosse Isle School
Gypsumville	Rawluk's Grocery & Hardware
Hilbre	Hilbre General Store
Hodgson	Hodgson Food Mart
Inwood	Highway 17 Service
Komarno	Komarno Quality Store
Koostatak	Hanna's Convenience Store
Libau	Libau Trading Post Inc.
Lockport	Lockport Pharmacy (Lockport Shopping Center)
Loonstraits	Loonstraits Post Office
Lundar	Stevenson's Foods
Marquette	Sveinson General Store
Matheson Island	Debbie Ladouceur – Post Office
Matlock	Matlock General Store
Moosehorn	Moosehorn Consumers Co-op
Oak Point	Oak Point Chalet
Peguis	Sports Zone (Phone Corner)
***Petersfield**	Petersfield General Store & Cafe
***Pine Dock**	Lori Monkman – Post Office
***Poplarfield**	King Buck Inn
Riverton	D & T Shop Easy Foods
Rosser	Rosser General Store
Sandy Hook	Sandy Hook Post Office
Selkirk & East Selkirk	MTS Phone Centre
St. Laurent	Colliou's General Store
St. Martin	St. Martin Post Office
Stonewall	Stonewall IGA
Stony Mountain	Stony Mountain Tempo
Teulon	Teulon Super Thrifty Drug Mart
Vogar	Vogar General Store
Warren	Ruth Country Florists
Winnipeg Beach	Say It With Ceramics Gift Shop
Woodlands	Woodlands General Store

Veuillez soit déposer vos annuaires périmés à l'un des sites ci-dessus, ou contacter le dépôt de recyclage dans votre coin.

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer, à frais virés, le 941-7681 (à Winnipeg). Pour un service en français, veuillez composer le 1-800-255-6687.

*pas de recyclage







Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

AVIS

BARRAGE ET ÉCLUSE ST. ANDREWS
Lockport (Manitoba)
DATE DE CLÔTURE DE LA SAISON DE NAVIGATION DE 1996

Le barrage et l'écluse de St. Andrews seront fermés à la navigation à partir de **0 H (MINUIT), LE LUNDI 14 OCTOBRE 1995**, ce qui mettra ainsi un terme à la circulation par l'écluse pour la saison.

L'élévation du barrage commencera le mardi 15 octobre 1995 à 8 h. Le niveau de l'eau des rivières Rouge et Assiniboine sera progressivement abaissé, lorsque le temps le permettra. En cas de temps hivernal, le barrage sera enlevé si nécessaire.

Par la présente, les propriétaires d'embarcations et tous les propriétaires fonciers sur les voies navigables et leurs tributaires sont avisés de protéger leurs propriétés.

Canadä



est à la recherche d'une

aide administrative

L'Entre-temps des franco-manitobaines inc., organisme à but non lucratif offrant des services d'hébergement de 2e étape aux femmes victimes de violence et à leurs enfants, est à la recherche d'une aide administrative pour un terme de six mois à demi-temps.

Exigences:

Sous la direction de la directrice, la candidate doit:

- s'occuper de la réception et des tâches de secrétariat;
- faire la tenue des livres;
- avoir un bon sens d'organisation et un esprit d'équipe;
- avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit;
- connaître le système Macintosh (serait un atout).

Entrée en fonction: janvier 1997.

Salaire: à négocier.

Veuillez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae au plus tard le 18 octobre 1996 à l'attention de:

Directrice générale
L'Entre-temps des franco-manitobaines inc.
C.P. 183
Saint-Boniface (MB) R2H 3B4



Commission canadienne des grains — Canadian Grain Commission

À L'ATTENTION DES : DÉTENTEURS DE DOCUMENTS DÉLIVRÉS PAR LES TITULAIRES DE LICENCES EN VERTU DE LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA.

La licence pour négociant en grain délivrée antérieurement par la Commission canadienne des grains à la compagnie sousmentionnée a expiré le 30 septembre 1996 et n'a pas été renouvelée.

Nº de licence	Genre	Titulaire
GD0005253	Négociant en grain	Klein-Berger Company

La Commission canadienne des grains détient présentement la garantie financière fournie par la compagnie susmentionnée, conformément à l'article 46(2) de la *Loi sur les grains du Canada*, pour couvrir les obligations aux détenteurs de documents autorisés ou prescrits. Les détenteurs de documents qui n'ont pas reçu le paiement de la compagnie susmentionnée sont priés d'aviser la Commission, par écrit et dès que possible, des transactions impayées. La Commission doit recevoir l'avis, accompagné des photocopies de documents à l'appui, d'ici au 15 novembre 1996 au plus tard (veuillez noter la limite stipulée ci-dessous).

Note : Limite, article 49(3)

(3) Par dérogation au paragraphe (2), la garantie donnée par le titulaire d'une licence d'exploitation d'un silo primaire ou d'un silo de transformation ou d'un commerce de grains ne peut être réalisée ou recouvrée relativement à un accusé de réception, un bon de paiement ou un récépissé que si, à la fois:

a) avant l'expiration de la période réglementaire suivant la livraison au titulaire du grain qui y est visé, celui-ci a manqué à son obligation de paiement ou de livraison envers le producteur ou a refusé de l'exécuter;

b) le producteur en a avisé par écrit la Commission dans les trente jours suivant le manquement ou le refus.

Prière de faire parvenir tout avis au :

Gestionnaire, Octroi de licences aux silos et aux négociants en grains
Commission canadienne des grains
Services d'organisme
303, rue Main, bureau 700
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3G8

Les licences délivrées le sont sous réserve d'expiration, d'annulation, de révocation ou de suspension pendant toute la campagne agricole. On peut se renseigner sur la situation actuelle des titulaires de licence en vertu de la *Loi sur les grains du Canada* en composant le (204) 983-2789.

Canadä

RÉSEAU

dans le cadre de son projet
Femmes et patrimoine,
désire retenir les services

d'une recherchiste / conservatrice d'un recherchiste / conservateur

Qualifications :

- connaissance de l'histoire manitobaine;
- expérience en recherche;
- expérience en rédaction de textes bilingues;
- expérience en montage d'expositions.

Date d'embauche : novembre 1996.

Rémunération : contrat à négocier.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, *avant le 15 octobre*, à **Réseau**, 300B-383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9.

Vous parlez bien français? Formidable! Parlons-nous.

Faites de votre bilinguisme un atout fantastique pour une carrière dans le domaine du service à la clientèle. Arctic Cat recherche une personne hautement motivée pour répondre aux questions de nos fournisseurs canadiens de langue française au sujet de motoneiges, de bateaux et de véhicules tous terrains ainsi que pour commander des pièces pour ces véhicules. Travaillant à partir de notre bureau de Winnipeg, cette personne sera le premier contact pour les commandes des clients, pour les retours des fournisseurs et les erreurs de transport.

Les aptitudes linguistiques ne constituent qu'un aspect de cet emploi. Nous cherchons une personne qualifiée dans le domaine du service à la clientèle ayant d'excellentes habiletés de communication; qui a de l'expérience en réception et en envoi de marchandises et en contrôle d'inventaire. Le ou la titulaire doit aussi connaître l'informatique et doit pouvoir dactylographier environ 40 à 50 mots à la minute.

Nous offrons un excellent ensemble d'avantages sociaux, comme la participation aux bénéfices de notre entreprise grandissante, entre autres. Ça vous intéresse? Bien! Envoyez votre curriculum vitae à:

Arctic Sales Inc.
59, chemin Murray Park
Winnipeg (Manitoba)
R3J 3W2

Nous encourageons l'égalité en matière d'emploi.

Recyclez ce journal!



Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN qui se trouvent à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien d'origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien d'origine, et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien d'origine dans la province du Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef de Génie construction de la base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que l'entrée n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. La section A, qui comprend la totalité des sections nord et ouest du chemin Sewell Lake, est un champ de tir pour armes portatives, utilisées tous les jours. Il est interdit à toute motoneige ou véhicules tous terrains de pénétrer dans la section A en raison du danger extrême dans lequel se trouverait tout le personnel. Pour obtenir la permission de chasser, veuillez présenter une demande à la section des opérations, bâtiment R434, base des Forces canadiennes Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez explosif, veuillez avertir la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canadä

Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'article Un cours de psycho sur internet paru dans la semaine du 4 au 10 octobre. Il manque un caractère dans l'adresse électronique.

Voici la bonne adresse:

http://www.ustboniface.mb.ca/~asamson/psy120/

LES PETITES ANNONCES

... Ça paie et c'est facile à utiliser!

Offre d'emploi

À la recherche d'un.e
réceptionniste/secrétaire
(service à la clientèle)
pour la compagnie
Polaris Leasing.

Pour plus de renseignements, composez le **233-4422** ou envoyez votre c.v. au **231-0136** (télécopieur) à l'attention de Carole.

Prairie Chiropractic Centre
est à la recherche
d'un(e)

réceptionniste
à temps plein

Fonctions:

- réception et travail de bureau;
- informatique;
- classement de dossiers.

Veuillez faire parvenir votre c.v. à:

Prairie Chiropractic Centre
2567, chemin Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3T 2H6

Télécopieur: 261-4715
Téléphone: 261-6088

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aides aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

155 000 $ pour la Maison Gabrielle-Roy

Il reste à trouver l'argent!

Le trésorier de la Corporation Maison Gabrielle-Roy, David Dandeneau, et le propriétaire de la maison natale de l'auteure manitobaine rue Deschambault en sont venus à une entente qui permettra à la Corporation de devenir propriétaire de la maison le 15 février 1997, si les conditions de la vente sont remplies d'ici le 1er février.

David Dandeneau a acheté la maison pour 155 000 $, soit, dit-il, 125 000 $ pour sa valeur marchande plus une prime de 30 000 $ pour sa valeur historique. Il espère que la caisse populaire acceptera de consentir une hypothèque de quelques 113 000 $ à la Corporation, qui n'aurait alors qu'à verser 12 000 $ en dépôt. La valeur marchande serait ainsi couverte, indique David Dandeneau, qui ferait appel à des investisseurs privés pour financer les 30 000 $ restants sous la forme de debantures.

La Corporation a du faire une offre d'achat d'urgence, parce que le propriétaire de la maison s'apprêtait à y faire des travaux de rénovation qui en auraient altéré le caractère historique.

Au moment d'écrire ces lignes, la soirée gala Sauvons la Maison Gabrielle-Roy, qui a eu lieu le 10 octobre, devait permettre d'amasser 5 000 $. Cette somme s'ajoute aux 4 000 $ récoltés par la Corporation au cours de l'été, entre autres par le biais d'une campagne de membership.

Le lancement d'une série de timbres rappelant l'importance de quatre écrivains canadiens, dont Gabrielle Roy, associé à la parution prochaine d'une biographie de l'auteure et à la publication des Actes du colloque international qui se tenait l'automne dernier à Saint-Boniface, relanceront l'intérêt que suscite encore Gabrielle Roy chez les Manitobains. Un intérêt qui traverse d'ailleurs les barrières culturelles, puisque l'artiste peintre reconnu, Tony Tascona, a fait don d'une toile d'une valeur de 3 000 $ à la Corporation. Ancien élève de Gabrielle Roy, Tony Tascona recevra d'ailleurs bientôt l'Ordre du Canada lors d'une cérémonie à Ottawa, mentionne la vice-présidente de la Corporation, Annette saint-Pierre.

«Cette toile sera probablement tirée lors du prochain salon du livre au mois de mars», indique pour sa part David Dandeneau. Le tirage servira lui aussi de source de financement pour la Corporation.

D'ici à la prise de possession de la maison en février, le contrat de vente stipule que le propriétaire ne peut entreprendre aucun travail de rénovation sans consulter la Corporation. "Il ne peut rien toucher. Les artéfacts originaux de la maison doivent aussi rester là, précise David Dandeneau. L'entente nous donne également la possibilité de faire dès maintenant des démarches auprès des gouvernements pour obtenir une reconnaissance historique de la maison.»

En novembre aura lieu la première assemblée générale annuelle de la Corporation.

Sylviane LANTHIER

Plaques d'immatriculation

Une pétition en faveur du bilinguisme

Laurent Gagnon, dlle-des-Chênes, fait circuler depuis une semaine une pétition demandant au gouvernement d'introduire des éléments de français en vue de la production des nouvelles plaques d'immatriculation de la province, qui seront en vigueur en mars 1997.

Le dévoilement du design de la nouvelle plaque unilingue anglophone plus tôt cet automne a soulevé un tollé de protestations chez les organismes de la francophonie. La Société franco-manitobaine (SFM) avait alors indiqué son désaccord et demandé à rencontrer le ministre responsable du Transport, Glen Findlay.

«Si la SFM rencontre le ministre sans que les gens aient eux aussi montré leur désaccord, ils vont encore se faire dire que les francophones ne sont pas derrière eux, lance Laurent Gagnon. Ma pétition, c'est pour aider la SFM.»

Laurent Gagnon a fait la tournée de plusieurs villages francophones et demandé aux gens de l'aider à faire circuler la pétition. «Il y a environ huit personnes qui m'aident», dit-il.

Au moment d'écrire ces lignes, il avait à lui seul recueilli 250 signatures et pensait que ses partenaires en avaient recueilli un autre 250. «Une seule personne a refusé de signer. Même les anglophones signent sans problème!» Ayant visité les paroisses de Saint-Pierre, Saint-Malo, La Rochelle, La Broquerie, Saint-Adolphe, Lorette, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Boniface, il se proposait de rendre visite aux gens de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Laurent. À Saint-Lazare aussi, la pétition a circulé.

Laurent Gagnon prévoit remettre sa pétition à la SFM le 15 octobre. D'ici là, les gens qui désirent la signer peuvent le rejoindre en composant le 878-2409 ou le 346-2978.

Sylviane LANTHIER

Concours d'art

L'esprit du Nor'Wester

Le Festival du Voyageur et la Compagnie du Nord-Ouest invitent les artistes manitobains de tout âge à participer au quatrième Concours d'art graphique L'Esprit du Nor'Wester.

Le thème cette année est À la tâche. L'œuvre doit répondre à plusieurs critères. Elle doit entre autres refléter le patrimoine manitobain, tout particulièrement à l'époque de la traite des fourrures; elle doit pouvoir être reproduite sur une chemise de couleur noire; et elle doit être soumise d'ici le 1er novembre 1996.

L'œuvre gagnante sera imprimée sur les chemises portées par le personnel de l'industrie touristique pendant deux semaines en février. De plus, l'artiste recevra un prix de 1 000 $ de la Compagnie de Nord-Ouest.

Info: 237-7692.

A. C.

Du nouveau à Saint-Pierre et à Saint-Malo

Une bonne nouvelle pour les entrepreneurs

Une corporation de développement communautaire vient de voir le jour dans la municipalité de DeSalaberry, indique le président du comité conjoint Edmond LaBossière. «Ça fait plus d'un an que le Comité de développement économique de Saint-Pierre, la Chambre de commerce de Saint-Malo, la Municipalité de DeSalaberry et le village de Saint-Pierre discutent du projet.»

Baptisée la Corporation Chaboillez en l'honneur d'un des premiers entrepreneurs et aventuriers de la région, la nouvelle corporation doit tenir la première réunion du conseil le 17 octobre. «Chaboillez possédait des actions dans la Compagnie du Nord-Ouest. Il a établi un petit poste de traite en 1796 dans la région de la Rivière-aux-Rats, indique Edmond LaBossière. Nous voulons attirer des entrepreneurs qui, comme lui, sont aussi des aventuriers n'ayant pas peur de courir un risque.»

En effet, explique Edmond LaBossière, un des objectifs de la Corporation est «de trouver des moyens pour faciliter le développement d'entreprises locales, ce qui devrait inciter d'autres nouvelles entreprises à s'installer ici».

La Corporation, explique Edmond LaBossière, doit également permettre aux petits entrepreneurs de la région d'avoir accès à diverses sources de financement comme le programme de prêts aux initiatives locales du gouvernement du Manitoba. «Les Caisses populaires de Saint-Malo et de Saint-Pierre-Jolys ont contribué 25 000 $ pour mettre sur pied un fonds auquel s'ajoute 50 000 $ du gouvernement provincial. Cet argent sera distribué en petits prêts de moins de 10 000 $ pour aider les très petites entreprises à démarrer.»

Enfin, la Corporation prévoit mettre sur pied un plan global de développement économique dont les grandes lignes ont été présentées à la réunion du 7 octobre. «On va ouvrir un poste d'agent de développement économique. On espère que ceux qui ont des idées qui leur trotte dans la tête depuis un bon bout de temps vont aller le voir parce que le développement économique, il faut que ça parte de la communauté. On ne peut pas attendre que le gouvernement fasse de quoi», indique Jean-Paul Gosselin, représentant de la Chambre de commerce de Saint-Malo et membre du conseil d'administration de la Corporation Chaboillez.

Les autres membres du premier conseil d'administration sont: la mairesse de Saint-Pierre-Jolys, Claudette Closson; le préfet de la municipalité de DeSalaberry, Luc Catellier; le conseiller municipal de DeSalaberry, Brian Copple; un deuxième représentant de la Chambre de commerce de Saint-Malo, Pierre Maynard ainsi que deux représentants du Comité de développement économique de Saint-Pierre-Jolys, Réal Curé et Edmond LaBossière. Un président sera élu le 17 octobre.

Anie CLOUTIER



photo: Marc-Éric Bouchard

Edmond LaBossière avec en main la plaque Chaboillez, qui souligne la mise sur pied de la corporation de développement communautaire de la municipalité de De Salaberry.

En route vers le 16e colloque du CEFCO

La francophonie parle d'elle-même

«Nous nous définissons comme francophones hors Québec. Est-ce qu'il y a quelque chose de plus marginal que de se définir comme ne faisant pas partie de quelque chose?», lance le président directeur du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (CEFCO), Raymond Théberge.

Le colloque du CEFCO, qui se tiendra les 17, 18 et 19 octobre à l'Université de Winnipeg, propose justement comme thème cette année La francophonie sur les marges. Il s'agit d'un sujet particulièrement pertinent compte tenu de la situation politique canadienne, croit Raymond Théberge.

Dans le passé, explique-t-il, les francophones se définissaient comme Canadiens français. Aujourd'hui, leur identité s'est régionalisée. Les francophones se sont divisés en sous-groupes acadien, franco-manitobain ou québécois. «On a dû s'ajuster à l'évolution psychologique du Québec. Là-bas, il s'est établi un genre de consensus social selon lequel la seule façon d'assurer la survie du français est d'avoir un territoire et ce territoire est évidemment délimité par les frontières du Québec. Or, dans l'Ouest, nous n'avons pas de territoire, mais des îlots, des villages éparpillés. Nous vivons dans une sorte de francophonie virtuelle liée par les valeurs plutôt que par le territoire.»

Selon Raymond Théberge, il devient crucial pour les francophones hors Québec de s'affirmer comme communauté distincte du foyer principal qu'est le Québec. «La communauté anglophone majoritaire qui ne connaît pas l'histoire, nous perçoit encore trop souvent perçus comme des Québécois expatriés. La francophonie canadienne a un centre qui est le Québec et nous sommes ses satellites. Mais il ne faut pas oublier que le Québec est lui aussi en marge d'un pôle plus important: la France. C'est donc dire qu'on est toujours en marge de quelqu'un.»

Le thème du 16e colloque dépasse le cadre de la francophonie de l'Ouest canadien, indique Raymond Théberge. Il accueillera d'ailleurs pour la première fois cette année des conférenciers du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Mexique, des Pays-Bas, de la France et du Sénégal. «Le colloque sur Gabrielle Roy a connu un grand succès et a donné beaucoup de visibilité au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et au CEFCO. Ça nous a permis de recruter des spécialistes étrangers, indique Raymond Théberge. Nous avons aussi décidé d'organiser le colloque à l'Université de Winnipeg plutôt qu'au CUSB afin de nous donner plus de visibilité auprès de la population majoritaire et aussi pour attirer plus de francophiles.»

Par ailleurs, fait remarquer Raymond Théberge, le banquet du colloque, prévu pour le 18 octobre à 19 h, verra le lancement des Actes du Colloque international Gabrielle Roy. «C'est une grosse brique de 756 pages.» Info: 233-0210, poste 247.

Anie CLOUTIER

Historique du mouvement coopératif manitobain

Un pour tous, tous pour un

Au début des années 1930, l'archevêché encourageait l'engagement social des prêtres. Selon le chancelier du diocèse de Saint-Boniface, Mgr Roland Bélanger, «pour avoir une certaines liberté sociale, il fallait passer par une liberté économique.» Préoccupés par la pauvreté des gens, les prêtres étaient souvent des organisateurs qui voulaient avant tout que leurs ouailles aient une dignité humaine.

C'est le désir des francophones de s'entraider qui a mené à la création du mouvement coopératif, affirme Mgr Bélanger. Et comme le Québec a eu Alphonse Desjardins, le Manitoba français a lui aussi eu son visionnaire, Adélard Couture.

«Le Manitoba a eu son bâtisseur», lance Maurice Gauthier qui a bien connu l'abbé Couture. Né à Saint-Boniface en 1900, Adélard Couture avait la réputation d'être un très bon organisateur. Au début des années 1930, alors que la crise économique s'est abattue sur le monde entier, les Manitobains n'ont pas été épargnés. Voyant la misère qui s'acharnait sur eux, l'abbé Couture a décidé d'initier un programme. «Il voyait que les personnes perdaient leur dignité en vivant dans la misère. Pour lui, un homme devait vivre avec dignité sur la terre», relate Maurice Gauthier, auteur du livre De la table de cuisine à la rue principale.

L'abbé Couture s'est donc mis à rencontrer les gens et à créer des cercles d'étude dans plusieurs paroisses, afin d'encourager les gens à trouver des façons de se sortir du marasme économique. Sous sa gouverne en 1933 à Saint-Pierre-Jolys, on crée la première coopérative au Manitoba français: la Laiterie coopérative. De nombreuses autres ont suivi, ainsi que des caisses populaires.

L'abbé Couture a entre autres fondé la fromagerie de La Broquerie. Comme l'explique Maurice Gauthier, le curé Couture avait toujours une façon bien à lui de faire passer son message. «Curé à La Broquerie, il souleva l'intérêt des gens. Sachant bien que les terres de La Broquerie n'étaient pas propices aux cultures des grains, il suggéra aux hommes d'acheter des animaux et de créer des fermes laitières.»

Avec les profits engendrés par la fromagerie, explique Maurice Gauthier, les fermiers ont pu acheter des animaux pour leurs fermes. Ce n'est qu'un des nombreux exemples qui démontre le dynamisme et l'esprit d'initiative d'Adélard Couture.

Un autre prêtre francophone s'est aussi démarqué au cours des années 1930: Arthur Benoit. En 1936, l'archevêque-coadjuteur du diocèse de Saint-Boniface, Mgr Émile Yelle, demande à l'abbé Benoit de quitter la Californie pour revenir au Manitoba assumer la cure de Saint-Malo. Habitué de vivre dans un climat tempéré, où il fait beau à longueur d'année, Arthur Benoit répond à l'appel. Curé pendant cinq ans, il laissera aux Malouins un héritage durable: c'est en effet lui qui a fondé le 1er mars 1937 la Caisse Populaire de saint-Malo, la première caisse francophone du Manitoba.

Cette année-là, il met sur pied les coopératives industrielles de Saint-Malo qui comprennent une cour à bois, un atelier de menuiserie et un magasin. On y construisait les bancs de l'église au lieu de les commander chez Cusson Lumber de Saint-Boniface. Avec son esprit d'initiative et son charisme, l'abbé Arthur Benoit a conquis le cœur de ses paroissiens. Par la suite, il a été nommé prélat domestique à l'archevêché et il est décédé en 1949.

Quant à l'abbé Couture, il a reçu en 1959 l'Ordre du mérite Coopératif du Canada. En avril 1975, le Conseil de la vie française en Amérique lui décernait la médaille d'or de l'ordre de la fidélité française. Le pionnier du mouvement coopératif au Manitoba s'est éteint en 1975 à l'âge de 75 ans.

Mgr Bélanger raconte que lorsque l'archevêché voyait qu'un prêtre avait le don de mettre sur pied de tels organismes, il l'envoyait dans d'autres paroisses pour faire du développement.



Archives CCM

Adélard Couture, fondateur du mouvement coopératif francophone au Manitoba.

A l'époque, la philosophie du clergé était bien simple: on voulait donner aux gens le goût de se prendre en main et de reprendre confiance en l'avenir. La coopération, selon Mgr Bélanger, était le meilleur moyen de sortir les Franco-Manitobains de la misère. «Au début des années 1940, dit-il, le clergé inculquait à ses fidèles un dicton qui devait servir l'entraide entre les francophones: "Un pour tous, tous pour un". Avec cette pensée, les gens comprenaient le sens de la coopération.»

Entre 1937 et 1945, les caisses populaires se sont multipliées et des coopératives de consommation et de production ont été créées dans plusieurs paroisses. On a bientôt senti le besoin de fonder un organisme central qui puisse coordonner toute l'activité coopérative des francophones du Manitoba. Le Conseil de la coopération a été créé à Saint-Boniface en 1946.

Les archevêques qui se sont succédés à Saint-Boniface ont toujours tenu à démontrer leur solidarité en assistant aux assemblées annuelles des caisses populaires et des coopératives francophones. «L'archevêché tenait à soutenir les efforts des communautés. Si on veut du français, à nous d'en mettre!», affirme Mgr Bélanger.

Selon Maurice Gauthier, après le départ de quelques prêtres qui avaient animé le mouvement, le rôle actif de l'Église a diminué graduellement. «Il était dans l'ordre des choses que les laïcs prennent en mains la responsabilité du mouvement des caisses populaires. Il n'en reste pas moins que les dirigeants actuels du mouvement au Manitoba ont conservé un profond respect pour la tradition chrétienne des caisses.»

Marc-Éric BOUCHARD

Encouragez nos annonceurs!



Archives CCM

Le 23 novembre 1961, Clovis St-Amant recevait l'Ordre du mérite coopératif en l'honneur de son oncle Monseigneur Clovis St-Amant. Les autres récipiendaires de l'Ordre pour 1961 sont: Annie Desautels, abbé Jean-Marie Gagné, abbé Alberic Saint-Laurent, Pierre Frossais, Siméon Marion et le père Albert Denis. En 1962: Octave Gosselin, Joseph Arpin, Albert Breton, Émilien Desrosiers, Xyste Fréchette, Amédée Lambert, Philippe Lambert, René Marcotte, Wilfrid Péloquin, Domina Maynard, Aimé Gosselin, Hormidas Morin, Evariste Hébert, Léa Marcotte, Roméo Paquette, Alphonse Bourgeois et Mgr Arthur Benoît. En 1963: Sylva Bourassa, Antoine Bérard, Marius Lacasse, Ovila Desharnais, Albert Robidoux, Albert Desharnais, Josephat Bérard, Alfred Perreault, Joseph Desharnais, Aimé Chalas, Henri Bellerive, Denise Arbez, Joseph-Adonias Sabourin, Orise Lapointe, Jean-Baptiste Grégoire, Léon Marcoux, Léon Desmarais, abbé Eugène Alfred Chamberland, Constance Gendron, Gaston Bohémier, Joséphine Turcotte et René Gendron. En 1964: Octavien Bergeron, Hector Labossière, Honoré Rondeau, André Colbe (2 fois), Marcel Rondeau, Philippe Rondeau, Télesphore Rondeau, Félix Grenier, Xavier Rondeau, Robert Leblanc, Hormidas Labossière, Hervé Rondeau et le père Simon Nivon, Narcisse Fournier, Louis Laurencelle, Adélard Fournier, Élas Gauthier, Alphée Kirouac, Laurent Dubé, Louis Joseph Granger, abbé Léon Roy, Nestor Gagnon, Gualbert Nadeau, Wilbrod Verrier, Joseph Balcaen, Éloi Gagnon et Albert Laramée. En 1966: Auguste Marie Pineau, Aimé Barnabé, Charles Comeault, Hermas Grégoire, Albert Sabourin, Olivier Lafond, Lucien Beaudette, Léon Marion, Edmond Dupuis, Bernard Lafond, Jean-Baptiste Lagassé et Jean-François Legal. En 1967: Oris Aquin, Émile Desilets, Léo Alarie, Charles Davidson, abbé Ubald Paquette. En 1968: Joseph Chabalier, Albert Vankooten, Athanase Brisebois, Hilaire Gobeil, Thomas Gobeil, Georges Gagnon, Aimé Lavergne, George Kehler, André Prévost, Joseph Beaudry et Armand Beaudry. En 1988: Maurice Gauthier. En 1989: Denis Maynard. En 1990: Louis Bernardin et Gilberte Proteau. En 1991: Maxime Desaulniers. En 1992: Gérald Dorge et Georges Boisjoli. En 1993: Émmanuel Lemoine. En 1994: Étienne Brais. En 1995: Henri Alarie. En 1996: Georges Boisjoli, Paul Moquet, Mgr Bélanger, Rhéal Labossière et Louis Comte. Par ailleurs, Adélard Couture, Maurice Gauthier et Raynald Labossière ont tous trois reçu l'Ordre du mérite coopératif canadien.

Deux petits villages qui coopèrent en grand

«La coopérative: ça nous reste et ça nous appartient»

«S'il n'y avait pas eu de coopérative, il n'y aurait pas de Saint-Léon», lance le comptable de la coopérative de Saint-Léon Ltée, Gilbert Comte. Fondée en 1941, la coopérative enregistrait deux ans plus tard un chiffre d'affaires de 15 117 $. Spécialisée dans la construction de maisons, les produits pétroliers et d'agriculture, elle a ouvert des succursales dans sept villages du sud de la province (Pilote Mound, Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Claude, Manitou, Altemont, Souris et Crystal City). Elle compte aujourd'hui plus de 4 000 membres. Son chiffre d'affaires de 18 millions $ la place parmi les 40 premières entreprises au Manitoba.



photo: Anie Cloutier

«C'est en prenant de l'âge qu'on apprend le sens du mot entraide», souligne Alain Damphousse.

Plus modeste, mais toute aussi essentielle au développement du village, la coopérative paroissiale de Saint-Joseph a été fondée le 19 septembre 1944 pour répondre à la demande croissante en huile et en essence pour les machineries de fermiers des environs. Cinquante ans plus tard, avec près de 250 membres actifs et un chiffre d'affaires de plus de 1,6 million $, la coopérative de Saint-Joseph s'est taillée une place de choix dans le domaine de l'alimentation, de la quincaillerie et des produits agricoles. Saint-Léon et Saint-Joseph: preuves que la coopération, ça marche!

«La clef du succès de la coopérative, c'est la fierté des paroissiens et leur loyauté. Presque tous les francophones de Saint-Joseph font affaire avec nous pour une chose ou pour une autre. Ils savent que la coopérative, ça nous reste et ça nous appartient», indique le gérant de la coopérative de Saint-Joseph, Alain Damphousse. «Les gens sont plus fidèles à la coopérative qu'à une compagnie privée parce que l'argent reste dans la communauté», souligne pour sa part Gilbert Comte.

Comme l'indique Odile Martel, citoyenne de Saint-Léon et membre de la coopérative depuis plus des 50 ans, «On a grandi ensemble. La coopérative c'est quelque chose de chez nous, qui donne du travail à beaucoup de gens de Saint-Léon et qui distribue ses bénéfices parmi ses membres.» La coopérative de Saint-Joseph a distribué 48 000 $ à ses membres l'an dernier. À Saint-Léon, plus de 613 000 $ ont été versés en dividendes en 1995.

«C'est presque miraculeux que la coopérative soit devenue si grosse, lance Raynald Labossière, qui a été directeur général de la coopérative de Saint-Léon entre 1948 et 1994. Quand je suis arrivé en 1948, il n'y avait qu'un employé et c'était moi!» Aujourd'hui, fait-il remarquer, la coopérative embauche plus de 75 personnes des environs de Saint-Léon. «On a des retombées financières sur toute la région.»

Cependant, la vie n'est pas toujours rose pour les coopératives. La compétition des multinationales, par exemple, avec leurs baies vitrées, leurs comptoirs chromés et leurs installations modernes, fait mal. «Tout ce qu'on peut faire, indique Alain Damphousse, c'est offrir le produit à un prix compétitif et miser sur un service de qualité.»

«Dans le temps, les membres regardaient ce qu'ils pouvaient faire pour la coopérative. Maintenant, ils regardent ce que la coopérative peut faire pour eux, déplore Étienne Brais, membre du bureau de direction de la coopérative de Saint-Joseph depuis 1964. Quand j'achète à la coopérative, j'ai l'impression d'aider mon magasin. C'est un sentiment que plusieurs jeunes n'ont plus aujourd'hui. Il faudrait leur enseigner l'importance du mouvement coopératif comme on l'a fait avec nos parents.»

Les jeunes, plus matérialistes que leurs grand-parents, sont le reflet de la société dans laquelle ils vivent, indique Raynald Labossière. «C'est vrai que les jeunes ont beaucoup moins le sens de la coopération. Mais toute la société a entamé un virage à droite.» Comme le fait remarquer Alain Damphousse: «Quand on est jeune, on ne comprend pas toujours ce que c'est une coopérative. C'est en prenant de l'âge qu'on apprend le sens du mot entraide».

Alors que la coopérative de Saint-Léon mise sur la formation des employés pour contrer l'attrait des magasins à grande surface et des multinationales, la coopérative de Saint-Joseph mise sur la modernisation de ses installations. Construit en 1946 puis rénové en 1987 et en 1994, l'édifice qui abrite la coopérative, la caisse populaire et le bureau de poste de Saint-Joseph est en grand besoin de rénovations.

«Ça fait longtemps qu'on parle de bâtir un nouveau magasin, indique Alain Damphousse. Il y a environ six ans, on a mis sur pied un fonds de construction qui contient aujourd'hui plus de 125 000 $.» Le nouveau magasin, explique-t-il, serait situé sur la route 201 qui traverse le village, là où sont présentement situés les réservoirs d'engrais chimiques. «Tant qu'à déplacer les réservoirs, on va en profiter pour installer un mixeur de produits chimiques.»

La construction de nouveaux réservoirs et d'un nouvel édifice doit se faire en deux temps, explique Alain Damphousse. Le nouveau mixeur de produits chimiques, qui doit être installé à l'été 1997, doit aider au financement de la phase deux: la construction du nouveau magasin. «C'est sûr que d'avoir un nouvel édifice, ça va nous attirer les jeunes. L'apparence compte beaucoup pour eux, conclut Alain Damphousse. Mais une coopérative, il ne faut pas regarder ça de l'extérieur avec sa vieille bâtisse, mais de l'intérieur avec ses membres et ses employés dévoués.»

Anie CLOUTIER

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour! Je m'appelle René Gérard Joseph Gagnon. Je suis né le 25 janvier 1996. J'habite avec mes parents, Jean et Carole (Nadeau) Gagnon ainsi que mon grand frère Marcel.

Je suis le petit-fils de Gérard et Hélène (Brémaud) Nadeau (mon parrain et ma marraine) et d'Edouard et Céline (Normandeau) Gagnon. Nous habitons tous à La Broquerie.

Mes arrière-grands-parents maternels sont: Maurice et Denise (Vielfaure) Nadeau de La Broquerie et Marguerite (Courcelles) Brémaud de Sainte-Agathe.

Mes arrière-grands-parents paternels sont: Eloi Gagnon et Hector Normandeau, aussi de La Broquerie.



Éric Courcelles et Renée Saurette, deux jeunes coopérateurs. photo: Anie Cloutier

Les caisses scolaires

À l'école de la coopération

À Précieux-Sang, comme dans plusieurs autres écoles franco-manitobaines, on n'est jamais trop jeunes pour découvrir la force de la coopération. Dès la maternelle, les élèves sont sensibilisés à l'importance de l'épargne via la caisse scolaire.

La caisse scolaire de Précieux-Sang, indique le directeur Michel McDonald, compte environ 80 membres de la maternelle à la 8e année, soit près de la moitié des étudiants. «Le programme, indique-t-il, a pour but d'enseigner aux élèves le fonctionnement de la caisse populaire et aussi de leur apprendre comment épargner. Mais c'est aussi très important que nos jeunes s'identifient aux institutions franco-manitobaines comme les caisses populaires. Après tout, ils sont leur clientèle de l'avenir».

Comme l'explique la directrice du marketing à la Caisse populaire de Saint-Boniface, Hélène Bulger, des études ont démontré que 50 à 60 % des jeunes qui ont participé à la caisse scolaire de leur école deviennent membre à part entière de la Caisse populaire. «On trouve ça bon!», lance-t-elle.

Seules deux écoles de l'urbain participent à la caisse scolaire, soit les écoles Taché et Précieux-Sang. Ensemble, elles comptent environ 340 jeunes épargnants. Leurs économies ne sont pas à négliger puisqu'elles représentent plus de 43 000 $, soit une moyenne de 113 $ par élève. «Cette année, explique Hélène Bulger, l'école Lavallée participera pour la première fois au programme de caisse scolaire et nous espérons recruter 200 jeunes sur les quelques 500 élèves inscrits.»

Pour Renée Saurette, élève de 7e année de l'école Précieux-Sang, posséder un compte dans une caisse populaire, «c'est important parce que si tu gardes ton argent à la maison tu as plus tendance à le dépenser. Tandis que dans un compte, quand tu vois ton livret, tu es toute surprise de voir combien tu avais!» Oui, l'épargne c'est important, croit pour sa part Éric Courcelles, élève de 5e année, mais surtout «la caisse populaire c'est bien plus sûr parce que si tu laisses ton argent à la maison tu peux te le faire voler».

La valeur de l'argent c'est quelque chose qu'on doit apprendre jeune, croit la mère d'Éric, Ginette Courcelles, et ça commence à la maison. «Les enfants reçoivent 15 ¢ pour chaque corvée. Je leur demande d'en déposer la moitié. Mais, si ce n'était pas de la caisse scolaire, je ne sais pas si on se rendrait à chaque semaine à la caisse pour déposer 50 ¢.»

Anie CLOUTIER

La force économique des caisses populaires

Quand la Caisse fait la différence

«La force économique des caisses populaires?... Bien, c'est 400 millions $ d'actif, répond le directeur général de la Fédération des Caisses populaires du Manitoba, Fernand Vermette. Mais comment peut-on mesurer l'impact des milliers de prêts consentis, des emplois créés ou des commandites? Je ne sais pas!»

Avec près de 35 000 membres, explique Fernand Vermette, la Fédération est la plus petite fédération regroupant des caisses populaires francophones au Canada, mais la plus grosse institution gérée par des francophones au Manitoba. «Je ne connais pas beaucoup d'institutions manitobaines gérées par des francophones qui ont 400 millions $ d'actif. Mais les membres ne voient que leur petite caisse de village avec ses 5 ou 10 millions $ et n'ont pas toujours l'impression de faire partie d'un mouvement si important.»

La Fédération des caisses populaires du Manitoba, ajoute Fernand Vermette, n'a peut-être pas les milliards $ de la Banque Royale, mais réussit tout de même à offrir des services de qualité. «On a été les premiers au Manitoba à offrir le paiement direct et les premiers à offrir le service de télé-caisse.» Une caisse populaire, continue Fernand Vermette, n'est pas qu'un club d'investisseurs qui ne pense qu'aux profits des actionnaires. «C'est toute la communauté qui en sort gagnante!»

À Île-des-Chênes, où la caisse est maintenant une succursale de la Caisse populaire de Saint-Boniface, les épargnes des membres de la région sont toujours réinvestis dans le village, explique Fernand Vermette, contrairement à la politique centralisatrice des banques.

«Si la Banque Nationale de Saint-Jean-Baptiste a fermé, continue-t-il, c'est parce que selon la philosophie des banques, le village n'était pas assez profitable. Mais la Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste continue de desservir la clientèle locale. Avoir une institution financière sur son territoire, c'est ce qui permet d'investir dans sa communauté.»

Un avis qui est également celui du directeur exécutif du secrétariat aux coopératives, Maurice Therrien. «Il y a au Canada 900 communautés où la seule institution financière présente est une caisse populaire. Ça en dit gros sur notre philosophie.»

Pour chaque dollar déposé dans une caisse populaire, lance par silleurs Fernand Vermette, la caisse prête 80 ¢ à un membre de la communauté. «Si les caisses n'existaient pas, beaucoup d'entreprises et d'individus ne pourraient pas avoir de prêts, ajoute-t-il. Mais combien de gens seraient affectés et quelle somme d'argent est impliquée, on n'a aucune façon de le savoir.»

Comme le fait remarquer le directeur de la Caisse populaire de Saint-Boniface, Donald Smith, les caisses sont plus proches de leurs clients que ne le sont les banques. «Quand tu connais quelqu'un, tu es en mesure de prendre une meilleure décision au sujet de son crédit. On a moins tendance à refuser des prêts que les banques parce qu'on prend la personnalité de la personne en ligne de compte.»

La Caisse populaire de Saint-Boniface, avec ses 10 000 membres et ses 145 millions $ d'actif, compte pour 38 % du mouvement au Manitoba, indique Donald Smith. Contrairement aux banques pour qui le profit est la fin qui justifie les moyens, insiste-t-il, la caisse populaire, elle, a une responsabilité sociale. «La caisse populaire est beaucoup plus impliquée dans la communauté. Par exemple, l'an dernier nous avons distribué plus de 50 000 $ en commandites et en dons à plus de 70 organismes francophones comme l'Accueil Colombien, le Centre culturel franco-manitobain, le collège Gabrielle-Roy, le Cercle Molière, l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, CKXL ou Pluri-elles. On est inondé de demandes, mais les gens n'ont pas conscience des contributions qu'on fait.»

Anie CLOUTIER


photo: Anie Cloutier

«L'an dernier, nous avons distribué plus de 50 000 $ en commandites et en dons à plus de 70 organismes francophones», lance le directeur de la Caisse populaire de Saint-Boniface, Donald Smith.

Des coops dans des domaines variés

Trois histoires, trois succès

Cour à bois, fromagerie, alimentation, services d'aqueduc, garderie, habitation, quincaillerie... Les coopératives francophones au Manitoba ont répondu à bien des besoins dans des domaines divers depuis le début du mouvement.

Gilberte Proteau se rappelle des débuts de Boni-Coop. La formule envisagée était nouvelle à l'époque, dit-elle. Boni-Coop est en effet une coop à frais direct, ce qui signifie que «les membres paient une cotisation hebdomadaire de 3 $, qui permet de maintenir les prix le plus bas possible. Seuls les membres peuvent acheter à Boni-Coop.»

Fondée en 1977, Boni-Coop avait recueilli près de 700 membres pour son ouverture et environ 400 personnes venaient régulièrement y faire leur épicerie. «C'était un tour de force, lance Gilberte Proteau. Maintenant, on est un peu moins nombreux.» Mais Boni-Coop peut encore offrir à ses membes des rabais substantiels.

«On épargne de 15 à 20 %, estime Gilberte Proteau. Les prix sont toujours bas et comme c'est un petit magasin, il n'y a pas 36 sortes de produits et on ne planifie pas les étalages pour donner aux membres le goût d'acheter des choses dont ils n'ont pas besoin. Et l'ambiance est aussi très familiale. Tout le monde se connaît!»

Pour être membre d'une coop, estime-t-elle, il faut croire au principe. Boni-Coop n'est pas facile d'accès; «la coop est mal située, il faut vouloir se déplacer! Mais c'est aussi un magasin qui nous appartient, qui crée de l'emploi ici, et l'argent reste dans la communauté.»

Mais malgré tous ses avantages, Boni-Coop a moins de membres qu'à ses débuts. «La nouvelle mentalité des gens, déplore Gilberte Proteau, c'est de courir tous les magasins à la recherche des rabais. Les gens qui font ça ne sont pas fait pour une coop d'alimentation.»

À Saint-Pierre-Jolys, la directrice de la Garderie Jolys Coop, Marie Vinet, rappelle que la coopérative est aussi la seule garderie licenciée au village. «Le service est offert en français mais on prend aussi des petits anglophones qui veulent apprendre le français. On se trouve donc à faire de l'immersion et de la francisation», dit-elle. Fondée en 1981, la coop fonctionne comme une garderie ordinaire, sauf que pour y inscrire ses enfants, il faut en devenir membre, au coût de 10 $ par an pour une famille.

Pour le reste, indique Marie Vinet, comme toute garderie licenciée, la Garderie Jolys Coop doit se plier aux règlements du gouvernement, qui précisent par exemple le nombre de places disponibles et les prix admissibles. La Garderie emploie huit personnes, dont six à temps plein.



Archives La Liberté

Boni-Coop est reconnue pour la qualité de ses produits de boucherie.

Ce n'est pas aux enfants que s'adresse la plus récente membre du Conseil de la coopération, mais aux aînés. Fondée en 1990, la Coopérative Chalet Saint-Norbert propose aux personnes de 55 ans et plus une cinquantaine d'appartements dans un édifice neuf situé à côté de l'église.

En mettant la coop sur pied, raconte son premier président, Roger Dubois, les Chevaliers de Colomb ont répondu à un appel de la communauté. Le choix de la formule coopérative, lui, s'est fait par un concours de circonstances. «Il y avait un membre du comité organisateur qui travaillaient à la section des coopératives du gouvernement, et qui nous a dit qu'une subvention de départ de 5 000 $ était disponible pour les nouvelles coops. On a eu la subvention, qui a servi à évaluer les besoins et à arpenter le terrain. Juste ça, ça coûtait 2 000 $!»

Au même moment, les Chevaliers apprennent que le presbytère, à côté de l'église, a besoin de rénovations évaluées à 80 000 $. «Alors on s'est dit: pourquoi pas le jeter à terre et construire la coop sur ce terrain en réservant des appartements au curé et au presbytère? On savait que ça s'était fait à Vancouver.» Le comité ne fait ni d'une ni de deux, parle de l'idée au curé et à l'archevêché et en un tournemain, une entente est conclue. «On est locataire du terrain pendant 40 ans à 1 $ par an, en échange de quoi sept appartements peuvent être réservés pour les membres du clergé.»

L'arrangement fait le bonheur de tous. «Ce terrain-là pouvait servir de garantie, explique Roger Dubois. On a donc pu faire ériger une bâtisse de 2 900 000 $ sans mettre un sou en dépôt!

«Je ne suis pas certain qu'on pourrait construire une coop aussi facilement aujourd'hui», mentionne-t-il. À l'époque, les programmes d'aide de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et du gouvernement provincial ont permis aux Chevaliers de Colomb de favoriser la formule coopérative. Mais c'est aussi la participation du clergé qui a fait pencher la balance. Qui sait? Le bon Dieu a peut-être l'âme d'un coopérateur?

Sylviane LANTHIER

L'avenir du mouvement coopératif selon Maurice Therrien

Plus qu'hier et moins que demain

«Les coopératives, au Canada, c'était 10 000 organisations en 1993, 143 milliards $ en actifs et 133 000 employés, lance Maurice Therrien. Quand dans tous les secteurs, l'emploi est en régression, les 50 plus grosses coopératives canadiennes ont augmenté leurs effectifs d'environ 5 %.» (1)

La coopération, Maurice Therrien connaît ça. Ancien directeur de la Fédération des caisses populaires et du Conseil de la coopération du Manitoba, ancien président du Conseil canadien de la coopération, il est maintenant directeur exécutif du Secrétariat aux coopératives du gouvernement fédéral. Un bel endroit pour avoir une vue d'ensemble sur le mouvement coopératif canadien et sur son avenir.

Et de l'avenir, le mouvement coopératif en a sans aucun doute, croit-il. À preuve: de nouvelles coops se créent encore de nos jours. En 1990 par exemple, dans Charlevoix au Québec on a créé une coop d'élevage d'escargots. «Ils vendent maintenant leurs escargots au château Champlain!», lance Maurice Therrien. Au Québec encore, trois rôtisseries Saint-Hubert n'ont pas fermé leurs portes parce que les employés se sont regroupés pour racheter la franchise... sous forme de coopérative.



Maurice Therrien dans son bureau du centre-ville de Winnipeg.

photo: Sylviane Lanthier

La formule de «travailleurs-actionnaires», indique Maurice Therrien, est de plus en plus populaire dans la création de nouvelles formes de coopération. «Les travailleurs créent des partenariats avec des compagnies à capital-actions, explique-t-il. Les travailleurs forment une coop. La coop achète 25 ou 30 % des actions de l'entreprise et a un siège au conseil d'administration. Cette formule se répand partout en ce moment. Elle présente l'avantage de rendre les employés beaucoup plus actifs face à leur emploi.»

Dans le domaine de la santé, des coops poussent aussi comme des champignons. «Les gens sont prêts à payer pour obtenir des services de soins à domicile qui leur permettent de vivre dans leur maison plus longtemps et de demeurer autonomes.» Et comme de plus en plus l'État se retire de certains services, «les gens se prennent en mains» pour se les donner eux-mêmes.

Les coopératives, remarque Maurce Therrien, naissent toujours d'un besoin de la population. Pas étonnant que ce soit dans le milieu de l'agriculture, où les producteurs sont livrés aux caprices de Dame nature et aux aléas du marché, que la coopération a le plus prospéré, au Canada comme ailleurs. Saviez-vous qu'au Canada, 60 % des produits laitiers sont traités par des coopératives?

La nouvelle tendance, dans le monde rural, c'est d'ailleurs la création de coops de transformation dans d'autres domaines que les produits laitiers. «Ces coops fonctionnent sur le modèle suivant: les agriculteurs forment un groupe fermé et chacun s'engage à livrer à la coop la marchandise dont elle a besoin pour ses activités.» On peut ainsi transformer le blé, la betterave, le canola... «Au Minnesota et au Dakota du Nord, c'est la nouvelle mode, affirme Maurice Therrien, et ça s'en vient chez nous.» Transformer sur place les produits de l'agriculture en sucre, en paille ou en huile, «ça crée de l'emploi localement et ça maintient les régions rurales en vie».

Au Québec, note-t-il, on va plus loin: les coopératives se regroupent en coopératives de développement régional. «Il y en a dix au Québec. Leur but: maintenir et créer des empois en région. Elles fonctionnent en partenariat avec les gouvernements, qui leur donne un certain montant pour chaque emploi créé.»

Les coops ont une force économique indéniable au Canada... et pourtant la création de coopératives est beaucoup moins à la mode que l'entrepreneuriat quand il s'agit de trouver des solutions au manque d'emplois. C'est que la création d'une coop, rappelle Maurice Therrien, est aussi une chose exigeante. «On ne naît pas coopérateur, on le devient et ça demande des programmes de formation pour que les membres sachent dans quoi ils s'embarquent.» D'ailleurs, dit-il, le mouvement coopératif revient depuis quelques années à la formule des cercles d'éducation qui avait cours dans ses débuts. On s'est aperçu que peu à peu, les gens perdaient une partie du sens de la coopération, qui en est aussi un d'engagement social.

Les coopératives créées il y a 30, 40 ans, fait-il remarquer, sont parfois aujourd'hui de véritables "success stories", mais on ne voit plus toujours l'aspect coopératif dans les grosses entreprises qu'elles sont devenues. «C'est vrai que le mouvement n'est pas toujours pur.»

«Tu devrais voir l'organigramme de la Saskatchewan Wheat Pool, lance-t-il. Ils doivent avoir des parts dans une trentaine d'entreprises. Ils ont près de 40 % des actions de Robin Donuts, à qui ils vendent la farine. C'est vrai que c'est devenu très gros, mais c'est aussi une coop qui a fait et qui fait énormément pour la communauté.»

Le mouvement coopératif a un avenir, croit Maurice Therrien, parce que «c'est quoi, les alternatives?» Entre des systèmes aussi contraires que le capitalisme et le communisme l'ont été, le mouvement coopératif a toujours représenté, dit-il, «une solution pas extrémiste et non gouvernementale», proche des gens et qui a permis de répondre à une foule de besoins. Si ça a fonctionné hier, pourquoi pas demain?

Sylviane LANTHIER

Profil des coopératives canadiennes

Les coopératives sont très importantes pour l'économie:

- Le Canada compte 10 000 coopératives qui emploient 133 000 personnes.
- Les coopératives comptent 12 millions de membres, soit près de 35 % de tous les Canadiens. Au Québec et en Saskatchewan, les deux tiers de la population sont membres d'au moins une coopérative.
- Conseils d'administration: 70 000 bénévoles contribuent au succès des coopératives tout en acquérant des compétences de direction et de gestion.
- Dix-sept coopératives figurent parmi les 500 sociétés de tête au Canada.
- Les coopératives canadiennes représentent 134 milliards de dollars en actifs et les coopératives non financières ont un chiffre d'affaires annuel de 16 milliards de dollars.
- Les coopératives commercialisent 55 % des céréales et oléagineux, 63 % du lait et 47 % de la volaille produits au Canada.
- Les coopératives et caisses populaires desservent 3 000 localités du Canada, dont 900 ne disposent d'aucun autre établissement financier.
- Les actifs des coopératives financières revendiquent 14 % du total de tous les principaux établissements financiers au Canada.

Les divers types de coopératives répondent à une foule de besoins, allant de la garderie aux services agricoles et funéraires.

La petite dernière des coops

Les femmes s'organisent pour créer leur emploi

Livraison de soins à domicile, secrétariat, garderie, accompagnement, travaux de couture. Ce sont là les domaines dans lesquels pourraient œuvrer une toute nouvelle coopérative, qui devrait voir le jour dès janvier prochain.

Marrainée par Pluri-elles, la coopérative des travailleuses recueille à ce jour une dizaine de personnes intéressées, indique la coordonnatrice du projet, Lise Sabourin qui depuis quelques mois travaille à la mise sur pied du projet, avec Oumou Soulaké-Abou. (1)

«L'union fait la force, rappelle cette dernière. Plus on est nombreuses, plus on a d'idées. La coopérative, c'est une formule où l'entreprise appartient à tous ses membres.»



photo: Marc-Éric Bouchard

Les responsables de la coop étaient présentes au forum économique qui a eu lieu le 5 octobre à Saint-Boniface.

Lise Sabourin indique que des études de marché ont été faites et qu'un projet de règlements internes est déjà complété. «On va faire des sessions d'information en octobre, puis on va soumettre l'ébauche de projets aux femmes intéressées.» Lors de la première rencontre formelle, on élira le premier conseil d'administration. Il ne faut que trois personnes pour former une coop, rappelle Lise Sabourin. «On espère avoir cinq membres au moins quand on va démarrer.»

Les membres, précise-t-elle, recevront aussi une formation «pour comprendre les principes d'une coop, connaître la loi et les règlements internes».

Lise Sabourin précise que les membres n'auront pas à payer de cotisation pendant la première année. Installée dans les locaux de Pluri-elles, la coop bénéficiera de l'appui du centre de femmes pour démarrer ses activités. Pluri-elles a également obtenu une subvention du ministère du Patrimoine canadien pour la mise sur pied de cette coopérative.

Sylviane LANTHIER

(1) Les personnes intéressées par le projet peuvent contacter les deux responsables au 233-1735.

CULTUREL

La Femme d'Urie *de Rhéal Cenerini*

Humour, passion, intrigue et tragédie au Cercle Molière

«Comment est-ce qu'on affronte les choses qu'on regrette d'avoir faites? Comment est-ce qu'on vit avec nous même quand on a fait des choses qui nous sont contre nature? C'est ça que j'ai voulu explorer», explique Rhéal Cenerini, auteur de *La Femme d'Urie*, drame en cinq actes présenté par le Cercle Molière du 18 au 26 octobre.



photo: Anie Cloutier

«C'est sûr que ça serait intéressant de dévouer tout mon temps à l'éc..ture, mais il y aurait un prix à payer pour ça. En quittant mon emploi d'enseignant qui m'assurer un bon salaire, je serais à la merci des attentes des éditeurs et du public ainsi que des dates de tombée pour gagner ma vie», indique Rhéal Cenerini.

Mise en scène par le montréalais Jean-Stéphane Roy, la pièce met en vedette les comédiens Francis Fontaine, Geneviève Pelletier, Alain Jacques, Kim McCaw, Gilbert Rosset, Bertrand Nayet, Rémi Gosselin et Alicia Johnston. Les décors et les costumes sont sous la responsabilité de Rudy Braun.

D'inspiration biblique, *La Femme d'Urie* raconte l'histoire de l'adultère du roi David et de Bethsabée, «mais la pièce explore surtout la relation de l'homme avec Dieu, de l'homme avec la femme, de parent à enfant et aussi de l'homme avec lui-même. J'ai voulu exprimer l'amour et le profond attachement de ces deux personnages pour l'enfant qu'ils perdent et comment peuvent-ils faire face à cette mort pour laquelle ils se sentent responsables. Je ne peux pas imaginer quoi que ce soit de plus horrible que d'être la cause de la mort de son enfant.»

Lui-même père de trois bambins, Rhéal Cenerini se souvient d'un accident de ferme qui a coûté la vie à la petite fille d'un ami. «C'est cette douleur extrême que j'ai voulu exprimer dans *La Femme d'Urie*, mais dans un autre contexte et une autre époque», explique ce professeur de gestion agricole à l'Université du Manitoba.

Explorer toute la gamme des sentiments humains, voilà ce que cherche Rhéal Cenerini. C'est un choix délibéré de sa part que d'écrire autant de l'absurde, que de la satire, de la comédie ou de la tragédie. (voir autre texte) «J'écris parce que j'aime écrire. C'est ma mère qui m'a transmis son grand intérêt pour la lecture et son amour de la langue française.»

Même s'il écrit depuis l'adolescence, Rhéal Cenerini reconnaît qu'il a encore beaucoup de choses à apprendre. Le théâtre, de par sa nature, explique-t-il, se fait par l'entremise des autres. «D'un côté, il faut accepter la critique. Mais de l'autre, tu bénéficies de l'expérience de tes collaborateurs, qui viennent améliorer ton travail.» Un comédien, fait remarquer Rhéal Cenerini, s'approprie le texte. «Il lui ajoute un petit quelque chose qui est peut être très différent de ce que tu avais imaginé, mais qui est aussi invariablement meilleur.»

Ce que Rhéal Cenerini aime particulièrement dans le théâtre, c'est la réaction immédiate du public. Elle n'est pas, comme dans le cas du roman, filtrée par le temps, indique-t-il. «Tu es dans la salle avec les gens et en regardant les expressions des visages, tu te fais une idée très juste de leurs sentiments.»

Anie CLOUTIER

Avant *La Femme d'Urie*

Publiée aux Éditions du Blé *La Femme d'Urie* est la cinquième œuvre théâtrale de Rhéal Cenerini. En effet, le natif de Notre-Dame-de-Lourdes est également l'auteur de *Kolbe*, un drame qui raconte l'histoire du prêtre franciscain Maximilien Kolbe enfermé à Auschwitz par les Nazis et qui donna sa vie en échange de celle d'un autre prisonnier, père de famille. *Kolbe* a été jouée au Collège universitaire de Saint-Boniface en 1990.

Rhéal Cenerini a également écrit *Les Partisans*, «une satire en un acte inspirée de ce que j'ai connu quand j'ai travaillé au ministère de la Santé et des services communautaires» ainsi que *Les Faiseurs de tours*, une série d'anecdotes écrites à l'occasion du 100e anniversaire de son village natal. Enfin, sa pièce *Aucun Motif* a été publiée en 1993 aux Éditions du Blé.

A. C.

Tournée en autobus

La Montagne vient à Bethsabée

Les amateurs de théâtre de la région de la Montagne pourront se rendre en autobus voir la pièce La Femme d'Urie de Rhéal Cenerini présentée au Cercle Molière.

La tournée en autobus, organisée le 19 octobre, s'arrêtera pour prendre des passagers à Somerset (15 h 45), Saint-Léon (16 h), Notre-Dame-de-Lourdes (16 h 25), Saint-Claude (16 h 50) et Haywood (17 h).

Le prix de 25 $ par personne inclus le coût du transport, du souper et le billet pour la pièce qui sera présentée à 20 h dans la salle Pauline-Boutal au Centre culturel franco-manitobain.

Informations et réservations: 248-2553 (date limite le 15 octobre).

A. C.

Télé-horaire de la semaine du 14 au 20 octobre 1996



SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 16 h

6h00 La petit sirène
6h30 Bon matin
9h00 Les chatouilles du matin
9h01 Pacha et les chats
9h15 Petite étoile
9h30 La maison de Ouimzie
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette en direct
11h30 Que le meilleur gagne
12h00 Le midi
12h30 Marilyn
13h00 Les yeux du cœur
14h00 Les p'tits bonheurs de Clémence
15h00 Corky
15h59 0340
16h00 La bande à Frankie Woof (vendredi)

Lundi

16h27 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La petite vie
19h00 4 et demi...
20h00 Enjeux
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h31 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h55 Découverte
0h45 Fin des émissions

Mardi

16h27 Les maîtres des sortilèges
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La facture
19h00 Les héritiers Duval
20h00 Bangkok Hilton
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h31 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
➤ 23h50 Cinéma: **La nuit bengali.** *Fr. 1989. Drame. À Calcutta, avec l'aide d'un ami journaliste, un jeune ingénieur fait la connaissance de la famille de son patron.*
2h10 Fin des émissions

Mercredi

16h27 Les mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Les couche-tôt
19h00 Sous un ciel variable
20h00 Orgueil et préjugés
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
22h31 Virginie
23h00 La météo
23h02 Fa si la chanter
23h30 Les nouvelles du sport
23h50 Vues d'ici
0h40 Fin des émissions

Jeudi

16h27 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Marguerite Volant
20h00 L'Écuyer
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point
22h00 Manitoba ce soir
23h01 Virginie
23h29 La météo
23h31 Fa si la chanter
0h01 Les nouvelles du sport
➤ 0h19 Cinéma: **Hors la vie.** *Ital. 1990. Drame politique. Un photographe français, Patrick Perrault, est pris en otage à Beyrouth. Sa vie bascule dans le cauchemar d'une réclusion semée de peur, d'angoisse, d'humiliation, de violence physique et psychologique.*
1h50 Fin des émissions

Vendredi

16h27 Mission top secret
17h00 M'aimes-tu?
17h30 Fa si la chanter
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
➤ 19h00 Les grands films: **Les trois mousquetaires.** *É.-U.-Aust. 1993. Comédie d'aventure. Adaptation du classique racontant les aventures de d'Artagnan et de ses amis, qui déjouent les complots du cardinal de Richelieu pour compromettre la reine et assassiner le roi.*
21h00 Le téléjournal
21h25 Le point médias
22h00 Manitoba ce soir
22h31 Scoop
23h32 Fa si la chanter
0h02 Les nouvelles du sport
➤ 0h19 Cinéma: **Bons baisers d'Hollywood.** *É.-U. 1990. Comédie satirique. Après un séjour dans une clinique de désintoxication, une actrice doit se résoudre à accepter un rôle dans un film de 2e ordre et à retourner vivre chez sa mère.*
2h20 Fin des émissions

Samedi

7h00 Petit ours
7h30 La bande à Ovide
7h50 L'histoire sans fin
8h30 Quasimodo
9h00 Aladdin
9h15 Bouledogue bazar
9h30 Timon & Pumbaa
9h50 Marsupilami
10h15 Animaniacs
10h40 Tiny Toons
11h00 La bande à Picsou
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Génies en herbe
12h30 Ma maison
➤ 13h00 Cinéma: **L'ombre d'Emma.** *Dan. 1988. Comédie dramatique. Pour punir ses parents de leur manque d'affection, Emma, 12 ans, simule son propre enlèvement. Elle se réfugie chez un pauvre homme et, pour lui venir en aide, fait une demande de rançon à ses parents.*
15h00 L'accent francophone
16h00 Perfecto
16h30 Univers inc.
17h00 Le téléjournal
17h20 Raison passion
18h00 Jeux d'enfants
18h30 La soirée du hockey
21h00 Le téléjournal
21h22 Les nouvelles du sport
21h44 Branché
22h14 Simplement la vie
➤ 22h44 Télé-sélection: **Le facteur sonne toujours deux fois.** *É.-U. 1980. Drame. Dans les années 30, un vagabond devient pompiste dans un relais routier minable et s'éprend de l'épouse de son patron. Les amants en viennent à mettre au point le meurtre du mari.*
1h10 Fin des émissions

Dimanche

7h00 Histoires de peluches
7h10 Les histoires du père Castor
7h30 Le monde irrésistible de Richard Scarry
7h55 La bande à Dingo
8h20 Raconte-moi une chanson
8h45 Iznogoud
9h00 Bouledogue bazar
9h15 Manigances
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Point de presse
11h30 Scully rencontre
12h00 La semaine verte
13h00 Second regard
13h30 En toute liberté
14h00 Horizons
15h00 Faites vos gammes
16h00 Sous la couverture
17h00 Course destination monde
18h00 Le téléjournal
18h15 Découverte
19h00 Surprise sur prise
20h00 Les beaux dimanches: **Gala Excellence La Presse.** *Dévoilement de la personnalité de l'année de La Presse.*
22h00 Le téléjournal
22h20 Le point
23h00 La météo
23h02 Les nouvelles du sport
➤ 23h20 Ciné-club: **Collection Rohmer - L'amour l'après-midi.** *Fr. 1972. Comédie dramatique. Frédéric reçoit à son bureau la visite de Chloé, une amie de longue date. À plusieurs reprises, cette dernière tente de le séduire, ce qui pourrait compromettre son mariage.*
0h50 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 35 à 15 h

4h30 Télé-achats
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Télé-achats
10h30 Ciné-congé: **Le feu de St-Elme.** *Am. 1985. Comédie dramatique.* (lundi)
La vie à Montréal
10h45 Un jour à la fois
12h30 Bibi et Geneviève
13h00 Les feux de l'amour
14h00 Top modèles
14h30 Aimer
15h00 Claire Lamarche

Lundi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Rira bien...
19h00 Lobby
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Les Francofolies
22h30 TVA sports
22h58 Info-publicité Hyundai
23h13 Info National média
1h07 Fermeture

Mardi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Place Melrose
20h00 Match de la vie
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Info National média
0h21 Fermeture

Mercredi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La poule aux œufs d'or
18h30 Beverly Hills 90210
19h30 Chambres en ville
20h00 Le retour
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h01 Info National média
0h55 Fermeture

Jeudi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Bungalow blues
18h30 Soif de vivre
19h00 Alerte à Malibu
20h00 Qui vive!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
22h58 Info National média
0h52 Fermeture

Vendredi

16h00 Les amuse-gueules
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Cinéma: **Le sang des innocents.** *Am. 1992. Drame d'horreur. Une femme vampire et un policier font équipe pour éliminer un mafioso qui a été transformé en mort-vivant.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Cha ba da
22h30 TVA sports
23h02 Infopublicité Chrysler
23h32 Info National média
1h26 Fermeture

Samedi

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
8h30 Sailor Moon
9h00 Bugs Bunny
9h30 Les ailes de la mode
10h00 Télé-achats
10h30 Infopublicité Chrysler
➤ 11h00 Ciné week-end: **Le diable par la queue.** *Am. 1990. Comédie fantaisiste. Une jeune coursière à la bourse de Chicago vend son âme à une envoyée du diable pour obtenir en échange richesse et succès.*
➤ 13h00 Ciné week-end: **Parrain d'un jour.** *Am. 1988. Comédie. Un mafioso prend en pitié un vieux cireur de chaussures qui a accepté, contre une forte somme d'argent, d'aller en prison à la place d'un meurtrier auquel il ressemble.*
15h00 Le championnat des quilles
16h00 Fleurs et jardins
16h30 Les ailes de la mode
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra: **Prince Lazure.** *Can. 1991. Comédie sentimentale. Le chef d'un empire industriel s'éprend d'une jeune réceptionniste qui l'aidera à contrer les manœuvres d'un cadre ambitieux.*
➤ 19h00 Ciné-extra: **Impardonnable.** *Am. 1992. Western. Un vieux hors-la-loi repenti et son ancien compagnon décident de reprendre les armes afin de retrouver deux voyous dont les têtes ont été mises à prix.*
22h30 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
➤ 23h27 Ciné-lune: **Saïgon: l'enfer pour deux flics.** *Am. 1988. Drame policier. À Saïgon en 1968, deux sergents de l'armée américaine enquêtent sur des meurtres dont l'auteur présumé serait un officier.*
1h27 Info National Média
3h21 Fermeture

Dimanche

5h30 Salut, bonjour!
8h00 Bibi et Geneviève
8h30 Vision mondiale
9h30 Complètement marteau
10h00 Télé-achats
10h30 Vins et fromages
11h00 Finances
11h30 Vidéo rock détente
12h00 Infopublicités
➤ 12h30 Ciné week-end: **À propos d'hier soir.** *Am. 1986. Comédie sentimentale. Un jeune représentant de commerce court les aventures éphémères jusqu'au soir où il rencontre une graphiste avec qui il décide de vivre.*
➤ 15h00 Ciné-famille: **Teenage Mutant Ninja Turtles.** *Am. 1990. Comédie fantaisiste. Avec l'aide de quatre tortues initiées aux arts martiaux, une journaliste débusque une bande de voleurs.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Fort Boyard
18h30 Drôle de vidéo
➤ 19h00 Ciné-dimanche: **Une seconde chance.** *Am. 1992. Drame sentimental. Plongé dans un état d'hibernation artificielle depuis 1939, un pilote d'essai se réveille en 1992 et tente de retrouver celle qu'il aimait jadis.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h25 TVA sports
21h51 Complètement marteau
22h20 Finances
22h49 Info National média
0h43 Fermeture

À l'antenne de Radio-Canada:
une télésérie inspirée de notre histoire,
Marguerite Volant, *diffusée*
le jeudi à 19 h jusqu'au 5 décembre 1996.
Fiction scénarisée par Jacques Jacob et Monique H. Messier et mettant en vedette Catherine Sénart dans le rôle-titre.

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 00

5h30 Télématin
7h30 Paris lumières
7h55 La météo des 5 continents
8h00 Espace francophone (lundi)
Sindbad (mardi)
Outremers (mercredi)
Partenaires (jeudi)
Autant savoir (vendredi)
8h30 Des chiffres et des lettres
8h55 TV5 minutes
9h00 Faut pas rêver (lundi)
Horizons francophones (mardi)
Des trains pas comme... (merc.)
Viva (jeudi)
Sciences 5 (vendredi)
9h30 En toute liberté (mardi)
9h45 Sidamag (jeudi)
10h00 La tournée du grand duc (lundi)
Fait divers (mardi)
Temps présent (mercredi)
Bons baisers d'Amérique (jeudi)
Le pardon (vendredi)
11h00 Bibi et ses amis
11h25 TV5 minutes
11h30 Le journal de France 3
12h00 Bouillon de culture (lundi)
N'oubliez pas votre... (mardi)
Faxculture (mercredi)
Musique et compagnie (jeudi)
À communiquer (vendredi)
12h45 Sidamag (mercredi)
13h00 Partenaires (mercredi)
Alice (jeudi)
13h10 7 sur 7 (lundi)
13h15 7 jours en Afrique (vendredi)
13h30 Panorama (mercredi)
Plaisir de lire (jeudi)
Découverte (vendredi)
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 La chance aux chansons
15h00 Viva (lundi)
Sous la couverture (mardi)
Pulsations (mercredi)
En toutes lettres (jeudi)
Faites vos gammes (vendredi)

Lundi

15h45 7 jours en Afrique
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Le pain noir
20h00 Fait divers
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Tartuffe
2h15 RFI

Mardi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Ça se discute
20h00 Temps présent
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Le pain noir
1h45 Référence
2h15 RFI

Mercredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Envoyé spécial
20h00 Bons baisers d'Amérique
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Ça se discute
1h45 Espace francophone
2h15 RFI

Jeudi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Taratata
19h45 Génération sensations
20h00 Le pardon
21h00 Paris lumières
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Le cercle de minuit
23h45 Le soir 3
0h15 Envoyé spécial
1h45 Magellan
2h15 RFI

Vendredi

16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Pyramide
17h00 Des chiffres et des lettres
17h30 Studio Gabriel
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Univers inc.
21h00 Paris lumières
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Studio Gabriel
22h30 Les francofolies de Montréal
23h00 Évasion
23h30 Génération sensations
23h45 Le soir 3
0h15 Taratata
1h30 Bon week-end
2h00 RFI

Samedi

[illegible] TV5 minutes
6h30 Découverte
[illegible] Magazine olympique
7h30 Y'a pas match
8h00 Reflets
8h55 TV5 minutes
9h00 Sport Africa
10h00 Faites vos gammes
11h00 Bibi et ses amis
11h25 TV5 minutes
11h30 Le journal de France 3
12h00 Découverte
12h30 Génies en herbe
13h00 Magellan
13h30 Les Francofolies de Montréal
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 *À communiquer*
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 Les carnets du bourlingueur
17h00 Thalassa
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 Beau Dommage 1995
20h00 Reportages
20h30 Télécinéma
21h00 Montagne
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Bon week-end
22h30 Embarquement porte n° 1
23h00 Ça cartonne
23h45 Le soir 3
0h00 Y'a pas match
0h30 Reflets
1h30 Sport Africa
2h00 RFI

Dimanche

6h25 TV5 minutes
6h30 Hexagone
6h45 Dites-moi tout
7h00 Montagne
7h30 Tu vois ce que je veux dire
8h00 L'école des fans
8h55 TV5 minutes
9h00 *À communiquer*
9h30 Vins et fromages
10h00 Musique et compagnie
11h00 Bibi et ses amis
11h25 TV5 minutes
11h30 Journal de France 3
12h00 L'avare
14h00 Journal télévisé de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 Le monde est à vous
16h00 Journal télévisé suisse
16h30 30 millions d'amis
17h00 L'école des fans
18h00 Journal télévisé de FR2
18h30 La tournée du grand duc
19h30 Bouillon de culture
20h40 7 sur 7
21h25 La météo des 5 continents
21h30 Journal télévisé belge
22h00 Cœur à corps, à cri
23h00 Faxculture
23h45 Le soir 3
0h00 La nuit de la Méditerranée
2h30 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h 00

4h30 Le monde ce matin
5h30 Bon matin
8h00 Le monde ce matin
8h30 Raison passion (lun. et mar.) / Au travail ! (merc. à vend.)
9h00 Le monde ce matin
9h30 Le point médias (lun. et mar.) / Le point (merc. à vend.)
10h00 L'Atlantique en direct
11h00 Euronews
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Le journal de France 2
15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Au travail!
18h00 Le monde ce soir
18h30 Capital actions
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition

Lundi

20h30 RDI à l'écoute • Le point
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 RDI à l'écoute
1h00 Box office
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

20h30 RDI à l'écoute • Le point
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 RDI à l'écoute
1h00 Rédacteurs en chef
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
[illegible] Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
[illegible] Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

20h30 RDI à l'écoute • Le point
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 RDI à l'écoute
1h00 Nations
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

20h30 RDI à l'écoute • Le point
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 RDI à l'écoute
1h00 Trajectoires
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 RDI à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
22h00 L'édition québécoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
23h00 Capital actions
23h30 Euronews
0h00 Info-Pacifique
0h30 Scully RDI
1h00 Montréal spécial
1h30 L'édition québécoise
2h00 Info-Pacifique
2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
3h00 L'édition québécoise
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

4h30 Temps d'affaires
5h00 D'ici
5h30 Euronews
6h00 Montréal cette semaine
6h30 Jardins d'aujourd'hui
7h00 RDI week-end
7h30 Québec actualités
8h00 La semaine verte
9h00 Courants du Pacifique
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Box office
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Au travail!
12h30 Simplement la vie!
13h00 Le point final
14h00 Montréal cette semaine
14h30 Branché
15h00 Le journal de France 2
15h30 Bulletin de santé
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Box office
17h30 Griffe
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Moscou
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully rencontre
21h00 Dossiers SRC
22h00 L'édition week-end
22h30 Grands reportages
23h30 Euronews
0h00 Griffe
0h30 Montréal en spectacle
1h00 Box office
1h30 Courants du Pacifique
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Temps d'affaires

Dimanche

4h30 Simplement la vie
5h00 Au travail!
5h30 Euronews
6h00 Bulletin de santé
6h30 Nations
7h00 RDI week-end
7h30 Second regard
8h00 L'accent francophone
8h30 Rédacteurs en chef
9h00 Option éducation
10h00 Montréal en spectacle
10h30 Branché
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Enjeux
13h00 Horizons francophones
13h30 Panorama RDI
14h00 Courants du Pacifique
14h30 Nations
15h00 Le journal de France 2
15h30 Rédacteurs en chef
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 L'accent francophone
17h30 [illegible]
18h00 Le monde ce soir
18h30 Griffe
19h00 Grands reportages
20h00 Le téléjournal 1re édition
20h30 Scully RDI
21h00 Entrée des artistes
21h30 Horizons francophones
22h00 L'édition week-end
22h30 Simplement la vie
23h00 Griffe
23h30 Euronews
0h00 L'accent francophone
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers SRC
2h00 Nations
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Option éducation
4h00 Bulletin de santé

Jean-Pierre Perreault, chorégraphe et scénographe

«Je veux que les gens oublient qu'ils voient des danseurs»

Sur une scène, sept pyramides noires. Douze danseurs montent, descendent, courent, vont et viennent dans une chorégraphie allégorique intitulée Orénoque, signée Jean-Pierre Perreault. «Les pyramides sont des montagnes, des socles, explique-t-il. Une grande peinture se trouve derrière. C'est le ciel, avec un sens du lointain. Et l'espace est un instrument de musique. Il y a des micros. Chaque pas des danseurs est une note.»

Ces notes et ces pas, on pourra les voir le 12 octobre sur la scène du Walker Theatre, dans le cadre du spectacle *Profile Performance Series* des Winnipeg's Contemporary Dancers (WCD).

Comme c'est souvent le cas en danse contemporaine, *Orénoque* et les trois autres morceaux présentés dans ce spectacle ne racontent pas aux spectateurs une histoire conventionnelle. Il faut laisser les images et les impressions créées par les danseurs s'imprégner en nous; la danse est un langage qui va directement des yeux au cœur.

Aller droit au cœur des spectateurs, c'est d'ailleurs ce que cherche à faire le scénographe et chorégraphe montréalais, Jean-Pierre Perreault, que les Winnipégois connaissent. Une autre de ses œuvres, *Joe*, a été présentée par WCD en 1994. «Ça fait 25 ans que je fais des chorégraphies, dit-il. Au début, mon travail était plus froid, plastique, esthétique. Il est encore esthétique, mais je veux maintenant toucher les gens. Mon dernier spectacle, *Les Années de pèlerinage*, a un côté nostalgique. Les gens pleurent dans la salle et je suis très content.»

L'art, croit-il, doit «être le plus près possible de l'expérience humaine. Je ne veux pas parler d'art, je veux parler aux gens d'eux-mêmes.» Pas étonnant qu'un autre de ses objectifs soit que les spectateurs «oublient qu'ils voient des danseurs et pensent qu'ils pourraient eux-mêmes danser ce qu'ils voient»!

Et pourtant, le travail de Jean-Pierre Perreault n'est pas simple. Sa démarche artistique très particulière exige à la fois un abandon total et une maîtrise parfaite de la danse, autant pour lui que pour les danseurs qui se prêtent à sa démarche.

Une nouvelle création, chez Jean-Pierre Perreault, commence par des dessins. «Je dessine et je peins pendant quelques mois, dit-il. Un genre de logique s'installe. Je laisse les dessins parler afin que des formes et une structure visuelle émergent. L'étape suivante est celle de la scénographie. Je dessine la scène, puis je fais faire une maquette.» Le décor est ensuite fabriqué et monté, les interprètes sont choisis et les costumes, confectionnés. La chorégraphie elle-même arrive à la toute fin du processus.

La démarche de l'artiste: tenter de mettre en place un univers visuel complet. «Dans mes pièces, le lieu crée l'être qui va l'habiter. Les êtres qui habitent mes œuvres sont motivés par leur environnement.»

Avec ses danseurs, le premier geste de Jean-Pierre Perreault est de leur montrer les dessins qui ont servi de prémisses à la création en cours. La suite de l'histoire est une sorte de "work in progress", où chorégraphe et danseurs travaillent ensemble à monter la pièce, mouvement après mouvement.

Ce processus de création en est un d'ouverture, explique-t-il. «Il faut laisser venir l'idée. C'est comme si je ne cherche pas, mais je trouve.» Il raconte d'ailleurs qu'il oublie chaque fois ce qu'il a créé la veille et qu'il oublie ses pièces une fois qu'elles sont terminées. «Et en même temps, si je vois une de mes pièces et qu'on y a changé quelque chose, je le sais. Je reconnais ce que j'ai fait et je sais ce que je n'aurais jamais fait!»

Pour les danseurs, cette démarche singulière exige beaucoup de disponibilité et d'ouverture. «Ça prend de véritables artistes, des gens intelligents, qui ont un certain point de vue sur leur travail, des gens qui peuvent aller au-delà de l'académisme de la danse. Ça prend aussi des gens qui ont des techniques très fortes mais qui en même temps n'ont pas l'air de danseurs.» Dans les scénographies de Jean-Pierre Perreault, ne cherchez pas non plus de costumes de scène conventionnels, mais plutôt des vêtements ordinaires. «Mes danseurs portent du linge!»

Heureux que WCD monte *Orénoque*, Jean-Pierre Perreault déplore qu'on ait oublié, en danse contemporaine, l'idée du répertoire. Comme au théâtre et ailleurs, certaines pièces doivent être ramenées devant le public pour créer un sens de l'histoire, et aussi parce qu'elles sont universelles. Un des artistes canadiens les plus remarqués dans son domaine, Jean-Pierre Perreault fait certainement partie de ceux qui laisseront leur marque dans l'histoire de la danse.

Sylviane LANTHIER

(1) Le spectacle est présenté le 12 octobre à 20 h. Billets en vente au guichet du WCD, au 452-0229 ou auprès de Ticket Masters au 780-3333.



Jean-Pierre Perreault: toucher les gens. Photo: Sylviane Lanthier

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher): ***Dixie Deli Band*** sera en spectacle au Foyer le 11 octobre à 21 h 15. Au programme les 17 et 18 octobre: ***Paul Lachance***. Enfin au Mârdi Jazz: ne manquez pas ***David Larocque*** le 15 octobre à 21 h 30. Entrée gratuite. Info: 233-8972.

❖ L'Université de Winnipeg présente le violoniste Hector Olivera et la pianiste Jacqueline Ryz le 21 octobre dans le cadre de la série ***Music at Noon***. Les représentations ont lieu entre 12 h 30 et 13 h 20 dans la salle Eckhardt-Gramatté sur le campus de l'Université de Winnipeg. Info: 786-9327.

❖ L'***Orchestre symphonique de Winnipeg*** présente les œuvres de Wagner et de Strauss avec la Mezzo Soprano Bernadette Greevy à la salle du Centenaire (555, rue Main) les 17 et 19 octobre à 20 h. Également à l'affiche de l'OSW, ***Blueprints of Genius*** les 11 et 12 octobre à 20 h. Billets disponibles en composant le 949-3999. Prix: 34 $, 30 $, 26 $ et 17 $ (plus taxes). Info: 949-3998.

CINÉMA

❖ La Cinémathèque (100, rue Arthur) présente ***Flirt*** de Hal Hartley du 12 au 17 octobre à 19 h 30. Également à l'affiche: ***Anne Frank Remembered*** de Jon Blair à 19 h du 19 au 24 octobre. Prix: 5 $ non-membres, 3,50 $ membres. Info: 942-2776.

DANSE

❖ Le ***Ballet royal de Winnipeg*** lance sa saison 1996-1997 avec *Paquita and Other Short Works* à l'affiche du 23 au 27 octobre. Les représentations ont lieu à la salle du Centenaire (555, rue Main) à 20 h à l'exception des matinées qui débutent à 14 h. Les prix varient de 6,50 $ à 40,50 $. Billets en vente au comptoir de vente du BRW au 956-2792 ou 1-800-667-4792.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher), ne manquez pas: ***Étienne Gaboury, l'art et l'architecture***. Découvrez le côté artiste et philosophe de cet architecte de renommée internationale. Jusqu'au 24 novembre. Info: 233-8972.

❖ Parmi les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boulevard Memorial): ***The Art of Mary Pratt: The Substance of Light***. Jusqu'au 5 janvier. Info: 786-6641.

❖ La galerie Medea (132, rue Osborne) présente l'exposition ***Canada from Coast to Coast*** de Kenneth Gordon. Vernissage le 20 octobre à 13 h. En montre jusqu'au 2 novembre. Info: 453-1115.

❖ Dépêchez-vous! Vous avez jusqu'au 19 octobre pour découvrir ***The Worlds Beyond*** au Planétarium de Winnipeg. Au programme à compter du 20 octobre: ***Comets are Coming***. Prix: 3,50 $ adultes, 2,50 $ étudiants, gratuit pour les membres. Pour les petits, ne manquez pas ***Make a Wish*** avec Sharon, Lois et Bram. Jusqu'au 11 octobre. Info: 943-3142.

❖ The Floating Gallery (218-100, rue Arthur) présente une exposition sur l'Holocauste ***Tatana Kellner Re-Visiting History*** du 12 octobre au 2 novembre. Rencontrez l'artiste lors du vernissage le 19 octobre à 20 h. Info: 942-8183.

THÉÂTRE

❖ Le Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***Picasso at the Lapin Agile*** de Steve Martin. Jusqu'au 26 octobre. Billets disponibles en composant le 942-6537. Info: 956-1340.

ENFANTS

❖ Le Manitoba Theatre for Young People présente la pièce pour enfants ***The Ice Cream Store and More*** inspirée d'un poème de Dennis Lee et adaptée par Kim Selody. Jusqu'au 20 octobre au Gas Station Theatre (445, avenue River). Info: 947-0394.

DÎNER CONFÉRENCE

❖ La bibliothèque publique de Winnipeg et l'Université de Winnipeg vous convient le 16 octobre à un dîner conférence intitulé ***War, Wine and Women: Engendering World Politics***. Également à l'affiche le 17 octobre: un ***mini concert jazz*** mettant en vedette Eli Herscovitch, Tony Desmarteaux et Gary Brenner. Les deux événements se tiennent dans l'auditorium du 2e étage de la bibliothèque du Centenaire entre 12 h 15 et 12 h 45. Info: 786-9327.

À LA RADIO

❖ Le 14 octobre, de 12 h 10 à 13 h, CKSB vous présente une ***Une maison pour Marie***, émission spéciale sur Habitat chez soi. Monique Lacoste vous fera revivre les différentes étapes de la construction de la maison Habitat construite en juillet pour la famille de Marie LaFrenière et ses cinq enfants.

RENCONTRES

❖ La prochaine réunion de la ***Société d'orchidophiles*** se tiendra le 20 octobre à 14 h au Collège universitaire de Saint-Boniface, pièce 1147.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER



JEAN PERRON

Entre les lignes

Collaboration spéciale



Nous ferons salle comble

Les amateurs qui ont suivi nos performances des derniers jours auraient raison d'être, comme moi, très fiers du Moose jusqu'à maintenant (j'ai écrit ces lignes avant notre partie de mardi soir, que nous avons jouée contre les Grizzlies du Utah. Je vous rappelle simplement que nous avions gagné notre partie pré-saison contre eux).

En effet, avant notre match de mardi, nous avions joué trois parties en trois soirs. Les voyages ont été essoufflants et comme c'est le début de la saison, nos joueurs ont encore des ajustements à faire. Heureusement, ces parties se sont terminées ainsi: une victoire, une défaite et une nulle. Notre victoire était décisive, notre défaite est survenue en période de tirs de confrontation et qu'une nulle, c'est mieux qu'une défaite...

J'aime voir mes hommes donner leur maximum, tout le temps. Jusqu'ici, en plus des longs voyages, nous avons eu un début de calendrier très difficile car nous n'avons encore jamais joué contre une équipe de «deux de pique». Las Vegas, par exemple, a été la meilleure équipe de la ligue dans les deux dernières années: ils ont remporté pratiquement tous les titres possibles et imaginables (j'y reviendrai).

Maintenant, il nous faut penser à notre première partie à domicile, qui aura lieu ce vendredi. Comme je vous le disais la semaine dernière, mes joueurs et moi avons hâte de voir la rondelle tomber au centre de la glace pour la première fois de notre histoire. Le spectacle que l'organisation du Moose prépare sera grandiose: il y aura de la musique, du «son et lumière» et des tas d'autres choses que l'organisation me demande de garder secrètes jusqu'à la soirée même.

Plusieurs amateurs m'ont demandé si nous présenterons des pétards et des feux d'artifices. Je leur réponds: «Les pétards et les feux d'artifice, c'est sur la glace qu'ils seront!»

Vous savez tous que nous jouons notre première partie à domicile contre le Thunder de Las Vegas. Je vous parlais plus tôt de leurs excellentes performances depuis deux ans pendant la saison régulière. Ce qui est étonnant à leur sujet, toutefois, c'est que rendus en séries de fin de saison, ils s'écrasent tout le temps. À mon avis, cela est dû à leur trop grande robustesse. Ils essaient tellement d'intimider les autres joueurs qu'ils finissent toujours par manquer de discipline.

Le Thunder s'écrase tout le temps

Ils ont un excellent joueur francophone: Patrice Lefebvre. Contrairement à la moyenne de son équipe, il est petit: 5' 6" et pèse à peine 150 livres. Mais je vous assure que c'est tout un joueur de hockey, ce Patrice Lefebvre: nous devrons le surveiller à chaque fois qu'il sera sur la glace! Ils nous ont battu la dernière fois, surtout grâce à une performance exceptionnelle de leur gardien, Parris Duffus (un ancien des Jets).

Ils alignent aussi plusieurs solides joueurs européens (je pense surtout à Sergei Zholtok et Pavol Dimitra), ainsi que Brent Gretzky, le frère de Wayne. Mais je ne me laisse pas impressionner par ces gros noms: ce sera à notre tour de leur rendre la monnaie de leur pièce.

Où ça? Quand ça? Ce 11 octobre, à l'aréna de Winnipeg. La salle sera comble!

Cette chronique hebdomadaire est rendue possible grâce aux commanditaires suivants:

Gagnez des billets des Moose!

Au total, 41 paires de billets seront tirées d'ici le 4 avril 1997 (une paire de billets pour chaque partie locale des Moose du Manitoba).

Les tirages de billets sont réservés à nos abonnés seulement.

Pour gagner, il faut:

1. Trouver la réponse à la question de la semaine en lisant la chronique hebdomadaire de Jean Perron.
2. Remplir le coupon ci-bas et nous le retourner immédiatement en donnant la réponse exacte et toutes les informations demandées. Seuls les coupons originaux ou les reproductions manuelles (fac-similés reproduits non mécaniquement) seront valides. Un seul coupon par enveloppe. Les coupons seront conservés pour tous les tirages de l'année.

Question de la semaine

Pourquoi le Thunder s'écrase-t-il tout le temps?

Réponse: ______________________

Nom: ______________ Prénom: __________

Téléphone: ______________ Nº d'abonné: ________

Le premier gagnant ira au match du 18 octobre contre les Rafales de Québec, et le second gagnant ira au match du 20 octobre contre les Rafales de Québec.

Le prochain tirage aura lieu le 16 octobre. 961011

Gagnant des billets du 11 octobre:
Émile Bertrand, de Saint-Boniface

Gagnant des billets du 12 octobre:
Henri Philippot, de Saint-Claude

Pour s'abonner, il suffit de remplir le coupon en page 24 ou d'appeler La Liberté au 237-4823 ou (sans frais) au 1-800-523-3355

(Visa ou Master Card obligatoire par téléphone)

SPORT

Clément Perreault

Au temple de la renommée des quilles

Pour Clément Perreault, les quilles ont été non seulement un sport, mais une passion pendant 25 ans. Ancien directeur de la salle de quilles au Club La Vérendrye, Clément Perreault sera intronisé au temple de la renommée des quilles du Manitoba lors d'une cérémonie qui aura lieu le 2 novembre prochain au Transcona Inn de Winnipeg.

«Après mes études au collège, explique-t-il, j'ai décroché un emploi au Club La Vérendrye de Saint-Boniface en 1971. Durant ces belles années, j'y ai développé le goût de bien jouer aux quilles et surtout d'améliorer constamment ma moyenne.»

Depuis 1975, Clément Perreault a raflé plusieurs titres dont ceux de champion de la coupe du Canada et de la coupe du Manitoba en 1992. Il détient de nombreux records dont celui de la meilleure moyenne de trois parties avec un cumulatif de 813.


Archives La Liberté

Clément Perreault: Au temple de renommée des quilles.

Clément Perreault est très fier d'avoir été choisi pour entrer au temple de la renommé des quilles. «C'est un sentiment fantastique d'être considéré comme un des meilleurs quilleurs de l'histoire du Manitoba. Ma détermination et ma persévérance ont porté fruit», constate-t-il.

Agé de 47 ans, Clément Perreault gère des salles de quilles depuis longtemps. Il croit que les quilles sont devenues beaucoup plus une activité récréative que sportive. «Les gens qui jouent aux quilles ne se soucient pas tellement de leur pointage mais surtout d'avoir du plaisir et de fraterniser. Cependant, d'autres personnes prennent les quilles à cœur et peuvent jouer jusqu'à cinq fois par semaine.»

Clément Perreault est surtout heureux de constater que ce sport qu'il aime tant augmente en popularité et évolue rapidement. «Depuis 25 ans, les quilles ont intéressé beaucoup d'adeptes et le sport a beaucoup évolué. L'équipement est à la fine pointe de la technologie et par conséquent les risques de blessures sont moins élévés.»

Clément Perreault est depuis un an le responsable des loisirs au Winnipeg Canoe Club. Il a dû délaisser sa passion des quilles en raison de ses nombreuses responsabilités. «Mon nouvel emploi ne me permet plus de consacrer autant de temps aux quilles. Je n'ai pas une aussi bonne moyenne!», dit-il en riant.

Marc-Éric BOUCHARD

Soccer scolaire

Bonne saison pour les Paladins

Dans la plupart des équipes sportives, les communications se font essentiellement en anglais. Mais pour les équipes du Centre Notre-Dame membres de l'association de soccer de Saint-Vital / Saint-Boniface, tout se passe en français.

Selon l'entraîneur Richard Chartier, «90 % des joueuses parlent et comprennent le français. Pour notre équipe, c'est un atout d'utiliser le français car souvent nos adversaires ne comprennent pas les recommandations que je donne aux filles sur le terrain.»

Malgré leur défaite de 2-0 en finale le 7 octobre contre les Lazers de Dakota, les filles peuvent garder la tête haute. «elles ont travaillé forts toute l'année et surtout elles ont gardé un bel esprit d'équipe. Je suis très satisfait de leurs performances», déclare l'entraîneur.

La capitaine de l'équipe, Lise Aquin a montré beaucoup de caractère et de leadership tout au long de la saison. «Lise était partout sur le terrain et surtout s'entendait très bien avec ses coéquipières, C'est facile d'être entraîneur avec elle», affirme Richard Chartier.

Richard Chartier, Juge à la cour provinciale du Manitoba, Richard Chartier est par ailleurs un passionné de soccer. «œuvrer auprès des jeunes me permet de me changer les idées et de donner la chance aux jeunes de s'amuser.»

Chez les garçons, les Paladins de Notre-Dame ont remporté la finale par un pointage de 2-1 aux dépens de l'équipe de Glenlay. Daniel Michaud a enfilé les deux buts pour les représentants de Notre-Dame. L'entraîneur de l'équipe de Notre-Dame, Aurele Chartier, qui regroupe est très satisfait de la performances de ses protégés. «Les joueurs ont bien respecté notre système défensif et surtout or s'est bien amusé.» Aurele Chartier et son adjoint Denis Bosc ont aimé leur expérience et ils adorent consacrer du temps aux jeunes.

Marc-Éric BOUCHARD

Courses de fond

325 jeunes de la DSFM à Saint-Jean-Baptiste

Douze écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ont participé à la troisième édition de la course annuelle présentée le 8 octobre à Saint-Jean-Baptiste.

«Les élèves ont démontré beaucoup d'enthousiasme, le parcours a été bien préparé. La journée s'avère un succès sur toute la ligne», explique l'organisateur de la course, Brian Martel.

Les gagnants de chaque catégorie représenteront la DSFM lors du championnat Suburban du 16 octobre, au parc La Barrière à Saint-Norbert. Le collège Louis Riel (CLR), l'école Lavallée, l'école Saint-Joachim et le Centre communautaire Réal-Bérard y représenteront la DSFM dans les compétitions en équipe.

Dans les catégories individuelles, chez les garçons de la 7e et 8e année, Danys Dorge du CLR a terminé au premier rang suivi d'Éric Lafrenière de Pointe-des-Chênes et de Joël Labelle du CLR.

Chez les élèves du secondaire un, Dominic Taillefer de l'école Saint-Joachim a remporté la palme suivi d'Éric Bissonnette et Stéphane Lacroix, tous deux de l'école Lavallée. Chez les filles, Catherine Duguay du CLR a devancé Christine Michaud également du CLR et Geneviève Cormier de Lavallée a terminé au troisième rang.

M.-É. B.

Nécrologies



Mathilda Rochon (née Houde)

C'est à regret que nous avons laissé notre mère Mathilda repartir vers son Dieu, le lundi 7 octobre 1996, au Centre médico-social De Salaberry.

Maman a été précédé de son mari Rosario le 14 août 1992, de son fils Claude le 21 janvier 1985 et de sa petite-fille Lori le 29 novembre 1962.

Se souviendront d'elle avec affection ses fils: Norman (Shirley), Maurice (Jean), Marcel (Joan), Roger (Lois) et Gerry (Dorothy); ses filles Anita Cormier (Maurice) et Simone Neveux (Gilles); sa brue Louise; ses petits-enfants Ron, Gerry, Monique, Michael, Philippe, Rick, Patricia, Diane, Barry, Lynn, Michelle, Dean, Julie, Geneviève, Pierre, Benoît, Martin, Charles, Patrick, Alain et Miguel; 14 arrière-petits-enfants; ainsi que trois sœurs: Cécile Rivard, Bertha Beaudry et Irène Marchand.

Mathilda est née d'Alfred et de Philomène Houde le 7 janvier 1910 à Baie St. Paul, au Manitoba. À la suite de ses études à l'École normale, elle a enseigné à La Salle, La Rochelle, Saint-Pierre-Jolys et en Californie. Après plus de 25 ans de dévouement professionnel, elle a pris sa retraite.

Mathilda était une personne qui donnait sans compter. Elle a passé de nombreuses heures au Repos Jolys à divertir les résidents en jouant du piano ou en leur montrant de l'artisanat. Les petits-enfants avaient toujours hâte de voir Mémère pour jouer et chanter avec elle. Elle a gagné plusieurs premiers prix aux foires de la Société d'horticulture pour ses talents créatifs. Son foyer, toujours accueillant, était toujours rempli de rires, de bons repas et de musique.

Le service funéraire a été célébré le jeudi 10 octobre 1996 à 19 h 30 à l'église catholique de Saint-Pierre-Jolys, présidé par le père Gaëtan Lefebvre, C.S.V. L'enterrement des cendres se fera plus tard de façon privée au cimetière paroissial de Saint-Pierre-Jolys.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don à la mémoire de Mathilda Rochon au nom de la De Salaberry District Medical Centre Hospital Guild, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0.

La famille aimerait remercier sincèrement le personnel du Centre médico-social pour leurs soins attentifs à Maman, ainsi que les préposés aux soins à domicile qui l'ont soigné avec tant d'affection.

Eugène Lesage

Paisiblement, le lundi 30 septembre 1996 à l'Hôpital Saint-Boniface, monsieur Eugène Lesage de Winnipeg, au Manitoba, est décédé à l'âge de 68 ans.

Il laisse dans le deuil ses cinq sœurs: Cécile Comte, Agnès et Victor Pantel, Clémence et Émile Chabbert, tous de Notre-Dame-de-Lourdes, Yolande et Antoine Bérard de Treherne, et Thérèse et Pierre Delaquis de Notre-Dame-de-Lourdes; son frère Donat et épouse Denise Lesage de Winnipeg; ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces, parents et amis. Il a été précédé de son père Frank Lesage en 1990, de sa mère Clémentine en 1937, et de son beau-frère Paul Comte en 1991.

Le service funéraire a été célébré en l'église catholique de Notre-Dame-de-Lourdes le vendredi 4 octobre 1996 à 14 h, présidé par l'abbé Rodrigue Bouchard et précédé de la veille du corps à 13 h 30. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial de Notre-Dame.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don à la Société canadienne de lutte contre le cancer.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes. 1-204-248-2201 ou 941-9951 (à Winnipeg).

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $

SAINT-EUGÈNE

Souper paroissial le 27 octobre

Il y aura un souper paroissial le dimanche 27 octobre à la salle Saint-Eugène, située au sous-sol de l'église, au 1009 chemin Ste-Marie dans Saint-Vital.

Le souper se déroulera entre 16 h et 19 h. Les prix du repas sont fixés à 8 $ pour les adultes et à 3,50 $ pour les enfants de 5 à 11 ans. C'est gratuit pour les tout-petits.

S. L.

SAINT-PIERRE

Souper automnal le 20 octobre

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Carillon organisent un souper paroissial le dimanche 20 octobre au centre récréatif de Saint-Pierre-Joly, de 16 h à 18 h 30.

Coût des billets: 8 $ adultes, 4 $ pour les 4 à 12 ans et gratuit pour les plus jeunes. Les profits seront versés à la paroisse. Renseignements: 433-7633.

S. L.

Le Jour du Seigneur: le dimanche 20 octobre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Saint-Benoît de Balmoral, au Nouveau-Brunswick, par Aldéric Roy, prêtre.

Le ministre Franklin Pitura vous lance un défi!

Qui? Tous les parents, éducateurs et membres de la communauté.

Quoi? Qui désirent aider les adolescentes à faire face aux questions de santé physique et psychologique et de style de vie dans le monde d'aujourd'hui.

Pourquoi? Les statistiques démontrent que les jeunes filles qui participent à des activités sportives sont à 92 % moins portées à se droguer et ont 80 % moins de chances de devenir filles-mères.

Où et quand? de 19 h à 21 h
le 22 octobre dans la salle du Conseil municipal de Morris
le 23 octobre dans la salle du Conseil d'administration de la Division scolaire Midland à Carman et
le 24 octobre dans la salle du conseil du Centre médico-social De Salaberry.

Ces réunions ont pour objet de discuter des problèmes auxquels font face les adolescentes du Manitoba. Elle doivent également permettre d'identifier les personnes intéressées par la mise sur pied d'un projet communautaire dont le but serait d'aider les jeunes filles de notre communauté. Le Manitoba Women's Directorate veillera au bon fonctionnement de la réunion. Pour plus de renseignements, contactez Heather Owen au 1-800-263-0234.

Du café et des pâtisseries seront servis.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

M.I.P.

Gens d'ici

La disponibilité de Lucie Michaud

Originaire d'Edmunston au Nouveau-Brunswick, Lucie Michaud est la nouvelle conseillère en psychologie du Service de Conseiller de Saint-Boniface.

La premiere tâche de Lucie Michaud: présenter une session d'orientation à des femmes qui désirent être mieux outillées pour accomplir leur rôle de parents. «Mon travail, dit-elle, consiste à donner un support moral à des personnes qui ont besoin d'écoute et de réconfort.»

Avec l'arrivée de Lucie Michaud au sein de l'équipe, le Service de conseiller a maintenant une intervenante bilingue. Détentrice d'une maîtrise en psychologie de l'Université d'Ottawa, elle veut aider le plus possible les personnes en difficulté. «J'ai beaucoup d'empathie. J'aime voir les gens se sentir bien et être mieux dans leur peau. Ce qui me touche dans ce travail c'est de constater l'évolution des démarches auprès des personnes en difficulté», explique-t-elle.

Son emploi du temps sera très diversifié, puisqu'elle organisera des sessions de counselling en groupe et pourra également faire des rencontres individuelles. «Le Service de conseiller se veut une ressource afin de donner un appui aux familles dans le besoin.»

À Winnipeg depuis un an, Lucie Michaud s'est vite intégrée à la communauté. Elle siège ainsi au conseil d'administration du Cercle Molière. «J'ai fait le lien entre le comité qui a organisé le Gala du homard et le conseil d'administration du Cercle Molière.»

Marc-Éric BOUCHARD

SOCIÉTÉ

Trois façons de voir l'Action de grâces

Quand je te dis passe-moi le beurre...

Ça y est. Toute votre famille est installée devant le traditionnel repas de l'Action de Grâces? Eh bien! Vous êtes en train d'accomplir là le geste millénaire et multiculturel par excellence! Car se réunir entre amis ou en famille pour célébrer ensemble et partager ce que la terre nous aura donné dans sa grande générosité, c'est un rituel commun à de nombreux peuples, civilisations ou religions.

Professeur de science religieuse au Collège universitaire de Saint-Boniface, Pierre Montgrain fait remarquer que la fête de l'Action de grâces a en quelque sorte trois origines: populaire, religieuse et historique.

1. Le volet populaire

«Si on remonte les documents écrits, dit-il, on trouve toujours des fêtes de la moisson. De la plus Haute Antiquité jusqu'à aujourd'hui, les gens ont célébré les récoltes.» Et quand on y pense, mentionne Pierre Montgrain, on a encore, bien spontanément, la même attitude de nos jours devant les produits qui nous parviennent directement du potager.

Qui, l'été, n'a pas hâte de goûter aux fraises bien fraîches qui poussent dans les champs d'ici? Pas celles des magasins d'alimentation qui proviennent d'une serre quelconque des États-Unis; mais les vraies bonnes fraises manitobaines? Qui n'attend pas la période de framboises avec exaltation? Et que dire du maïs, le vrai, celui qui provient des champs de Niverville ou de Saint-Malo?

«Il ne faut pas s'étonner que les propriétaires du Jardin Saint-Léon


photo: Sylviane Lanthier

Pierre Montgrain: une fête populaire, historique et religieuse.

indiquent sur les affiches quels fruits et légumes proviennent d'ici», lance Pierre Montgrain. Ces produits-là ont à nos yeux une valeur bien plus grande que les autres! Imaginez alors ce que devaient signifier les récoltes à une époque où les serres, les supermarchés et la fraîcheur à longueur d'année n'existaient pas! Il y avait bien évidemment de quoi fêter et remercier.

2. Le volet religieux

Les Grecs avaient Déméter, la déesse des récoltes, à qui on devait tous les produits de la terre. Dans la religion hindoue on trouve des textes qui mentionnent des incantations implorant que les prochaines moissons soient bonnes. Les Aztèques en Amérique du Sud, les Celtes en Angleterre ont célébré les moissons. En fait, raconte Pierre Montgrain, la célébration des moissons est souvent présente chez les civilisations sédentaires, où on vivait en partie de l'agriculture.

«C'est d'ailleurs ce qui explique que cet aspect-là soit moins présent chez les Juifs. Les Juifs étaient des nomades, des éleveurs de bétail qui suivaient le déplacement des troupeaux. Il n'y avait pas de temps défini de l'année pour remercier.

«De plus, les Juifs ayant un dieu unique, c'est à lui qu'ils devaient tout. Dieu leur ayant tout donné, ils ont développé la notion d'Action de grâces, qu'on trouve dans l'Exode.»

Le christianisme a conservé cette notion d'Action de grâces, dans la célébration de l'eucharistie. «Eucharistie, ça signifie action de grâces en grec.»

La théologie moderne, explique Pierre Montgrain, «nous dit qu'on peut remercier la divinité de deux façons: en priant ou encore par l'action de grâces.» Et c'est peut-être la raison pour laquelle, croit-il, un organisme comme Winnipeg Harvest choisit toujours cette période de l'année pour glisser des sacs de papier dans les journaux: afin de donner aux citoyens une occasion de rendre grâces en partageant. «La théologie nous dit que pour remercier Dieu, il faut aimer les hommes. Et aimer les hommes, c'est remercier Dieu.»

3. Le volet historique

L'Action de grâces est une fête religieuse pas comme les autres, remarque Pierre Montgrain. Les grandes fêtes de l'Église catholique, par exemple, retracent toutes un événement important dans la vie du Christ. On fête sa naissance à Noël, sa résurrection à Pâques, etc. Même principe pour le judaïsme, où chaque grande fête retrace un événement important dans l'histoire du peuple juif.

«Mais l'Action de grâces, elle, n'est reliée à aucun événement. C'est même une action qui se fait tous les jours dans l'eucharistie.» Mais en même temps ce rite quasi universel transcende chaque dénomination religieuse, comme si cette fête nous donnait l'occasion de partager un héritage spirituel commun.

Et depuis quand fêtons-nous l'Action de grâces au Canada? En 1957, le gouvernement canadien a proclamé le deuxième lundi d'octobre jour de l'Action de grâces. Auparavant, les Canadiens la fêtait davantage vers la fin du mois.

Aux États-Unis, la première célébration date de 1619. On croit que les 39 colons anglais arrivés à Berkeley Plantation cette année-là ont rapporté cette coutume de leur pays natal. Mais c'est en 1863 que le président Lincoln a proclamé chaque dernier jeudi de novembre jour de l'Action de grâces, sous les pressions de l'éditrice du Godey's Lady's Book, Sarah Josepha Hale. En 1941, le président Roosevelt a déplacé la fête, la devançant d'une semaine pour permettre aux commerçants d'allonger la période de magasinage qui précède Noël!

Peu importe comment on la vit et la signification qu'on lui donne, la fête de l'Action de grâces réunit les familles autour d'une table où on partage un bon repas. «C'est Jean Vanier, le fondateur de l'Arche, qui faisait remarquer que le moment du repas est aujourd'hui un des seuls où on donne spontanément, lance Pierre Montgrain. Si je suis occupé à une tâche et que ma femme me dit: passe-moi le journal, je vais probablement lui répondre: attends que j'aie fini et je vais te le chercher. Mais à table, personne ne te dira non ou ne te demandera d'attendre si tu demandes le beurre!»

Sylviane LANTHIER

Allô!

Chez moi, on se prépare à célébrer l'Action de grâces. Et chez toi? Il y aura un grand souper de famille et on va tous manger de bonnes choses: des légumes, de la dinde, du pain... Si tu as un potager chez toi, tu sais que faire pousser des légumes, ça demande du soleil, de la pluie et aussi du travail! La nourriture que nous achetons au magasin vient du travail de plusieurs personnes. Juste pour le pain, il y a ceux qui cultivent le blé, ceux qui font la farine, d'autres qui fabriquent le pain, d'autres qui le vendent au magasin. Nourrir toutes les personnes qui vivent sur la terre, c'est beaucoup de travail! L'Action de grâces, c'est une journée pour dire merci. Ce jour-là, moi, je vais penser à tous ceux qui nous permettent de bien vivre grâce à leur travail. Et toi?

Bicolo

Le Club de Bicolo

Bricolage

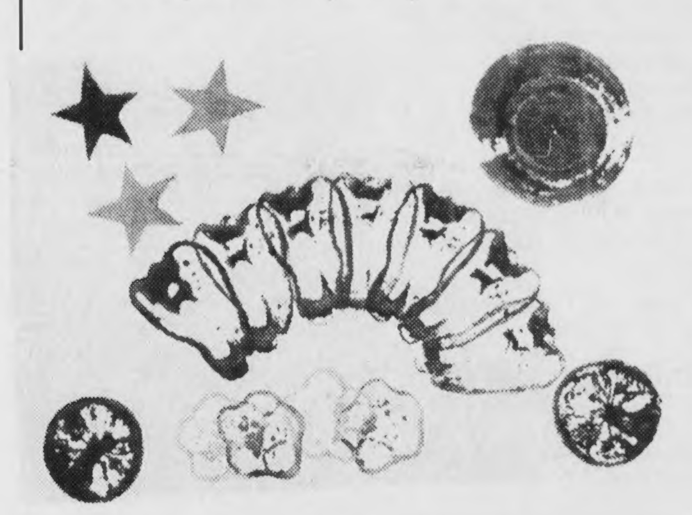
Des napperons décoratifs

Matériel:

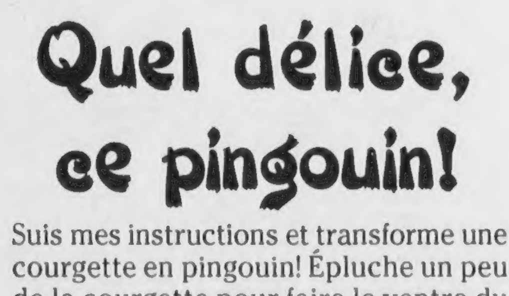
- Papier de construction blanc
- Carton
- Pellicule de plastique
- Poivons berts, citron, oignon, pommes de terre

Fabrique de petits napperons décoratifs pour tes amis ou ta famille, en les décorant avec tampons faits de légumes.

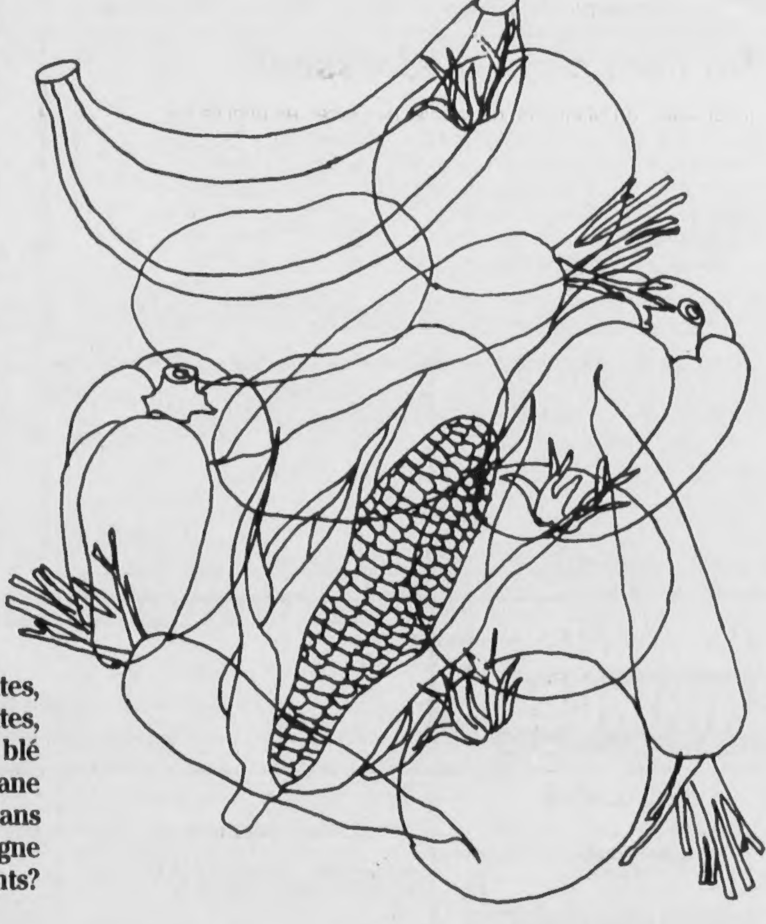
- Coupe un poivron vert en deux sur le sens de la longueur, et coupes-en un autre en deux, mais dans l'autre sens.
- Coupe une pomme de terre en deux et dans chaque moitié, trace un dessin simple (une étoile, par exemple). Avec un couteau, creuse autour du motif pour le faire apparaître en relief.
- Coupe l'oignon et le citron en deux.
- Ces légumes sont tes tampons. Badigeonne-les de peinture de toutes sortes de couleur et décore le papier blanc. Laisse sécher, puis colle ton papier sur un carton de la même dimension. Enveloppe ton napperon d'une couche de pellicule de plastique. Et voilà!



Tu ne peux pas utiliser de légumes pour ce bricolage? Dessines-en sur ton napperon! Ou encore, fouille dans de vieux magazines ou d'anciennes circulaires d'un magasin d'alimentation. Découpe des images et colles-les sur ton napperon. Ça aussi, ce sera joli!

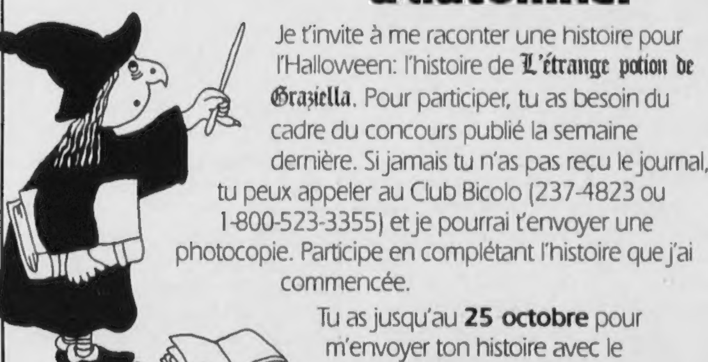


Suis mes instructions et transforme une courgette en pingouin! Épluche un peu de la courgette pour faire le ventre du pingouin. Pour les pattes, prends deux morceaux de céleri et fixe-les à la courgette avec des cure-dents. Enfonce deux aiguilles dans la tête et ton pingouin aura des yeux. Taille ensuite deux formes d'ailes dans la pelure épluchée et fixe les ailes avec deux morceaux de cure-dents.



Combien de tomates, de piments, de carottes, de patates, de blé d'Inde et de banane peux-tu trouver dans cette montagne d'aliments?

N'oublie pas mon concours d'automne!



Je t'invite à me raconter une histoire pour l'Halloween: l'histoire de **L'étrange potion de Graziella**. Pour participer, tu as besoin du cadre du concours publié la semaine dernière. Si jamais tu n'as pas reçu le journal, tu peux appeler au Club Bicolo (237-4823 ou 1-800-523-3355) et je pourrai t'envoyer une photocopie. Participe en complétant l'histoire que j'ai commencée.

Tu as jusqu'au **25 octobre** pour m'envoyer ton histoire avec le coupon ci-dessous.

COUPON DE PARTICIPATION

Concours L'étrange potion de Graziella

Prénom et nom: ______________________

Adresse: ______________________

Ville: ______________ Code postal: __________

Nº de téléphone: ____________ Âge: __________

Nº de membre du Club de Bicolo: ______________

Club de Bicolo, C. P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

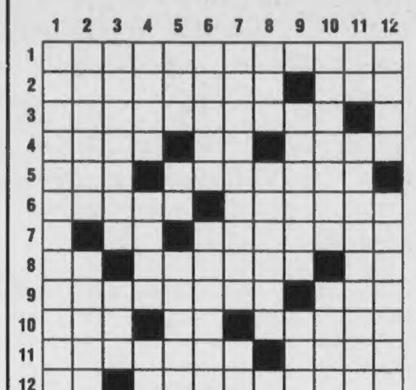
J'ai gagné!

Merci à tous mes ami.e.s qui m'ont envoyé de beaux dessins pour mon tirage de septembre. Dominique Lachance de Norwood (7 ans), Patrick, Kristyn et Joël Grégoire de Saint-Jean-Baptiste, Richard Chartier d'Aubigny, Mathieu Alarie de Sainte-Agathe et Rachel Beaudry de Sainte-Agathe.

Veux-tu participer à mon tirage d'octobre? C'est facile! Écris-moi au Club de Bicolo, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4, et envoie-moi un dessin, une activité de ma page, tes questions ou tes suggestions et je mettrai ton nom dans un pot. À la fin du mois, je tirerai les noms des gagnants. Cette semaine, si tu veux, dis-moi combien d'aliments tu as trouvé dans mon dessin! Quel est ton aliment favori?

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 44



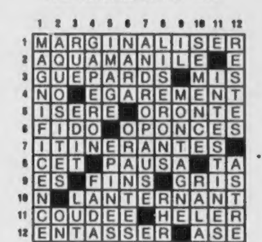
HORIZONTALEMENT

1. Feuille blanche au bas de laquelle on met sa signature et que l'on confie à quelqu'un pour qu'il la remplisse à son gré (pl.).
2. Journalier. – Écrivain finlandais (1861-1921).
3. Qui continue à croître après la fécondation.
4. Graminée aromatique. – Adèle Théorêt. – Traité d'alliance signé le 4 avril 1949.
5. Ce qui permet l'accès à quelque chose. – Émis par la glotte.
6. Nom de deux pharaons de la 19e dynastie. – Qui reflètent le bonheur.
7. Doublée. – Découpée en forme de doigts.
8. Solange Martineau. – Radiaient. – Doublée.
9. Essuie-mains continu, suspendu à un rouleau. – Rayon.
10. Spécialiste en médecine. – Connu. – Querelle violente.
11. Exercer simultanément plusieurs emplois. – Choisit entre plusieurs possibilités.
12. Personnel. – Composés de terre et d'eau.

VERTICALEMENT

1. Coupes dans lesquelles on abat tous les arbres.
2. Qui n'affecte qu'une partie du corps. – Prostituée.
3. Capturé par accrétion. – Ville d'Allemagne.
4. Parfum. – Déesse du Mariage. – Gamme.
5. Prise de lutte. – Soldat. – Rivière de France.
6. Agave du Mexique. – Affaiblir un texte.
7. Relatif à une catégorie professionnelle. – Doublée.
8. Époque. – Commune de la Savoie.
9. Appréciait la valeur de quelque chose. – Cuisinier.
10. Tressant. – Qui a satisfait sa faim.
11. Se suivent. – Qui provoque la soif.
12. Attention à quelque chose. – Classées par importance.

RÉPONSES DU N° 43



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	R	G	I	N	A	L	I	S	E	R
2	A	Q	U	A	M	A	N	I	L	E	■	E
3	G	U	E	P	A	R	D	S	■	M	I	S
4	N	O	■	E	G	A	R	E	M	E	N	T
5	I	S	E	R	E	■	O	R	O	N	T	E
6	F	I	D	O	■	O	P	O	N	C	E	S
7	I	T	I	N	E	R	A	N	T	E	S	■
8	C	E	T	■	P	A	U	S	A	■	T	A
9	E	S	■	F	I	N	S	■	G	R	I	S
10	N	■	L	A	N	T	E	R	N	A	N	T
11	C	O	U	D	E	E	■	H	E	L	E	R
12	E	N	T	A	S	S	E	R	■	A	S	E

LE SAVIEZ-VOUS?

La vie de Beethoven

1. Quel est le prénom de Beethoven?
   A. Victor
   B. Amédée
   C. Ludwig
   D. Rosaire

2. À quelle époque musical, Beethoven appartient-il?
   A. L'ère cavalière
   B. L'ère romantique
   C. L'ère nationaliste
   D. L'ère classique

3. Pour quel personnage public de son temps Beethoven a-t-il composé une œuvre?
   A. Charlemagne
   B. Voltaire
   C. Napoléon
   D. Brutus le méchant

4. Où Beethoven est-il né?
   A. Bonn
   B. Paris
   C. Le pas
   D. Londres

5. Quel était le plus grand défaut de Beethoven?
   A. La gourmandise
   B. La paresse
   C. L'intolérance
   D. L'avarice

6. En quoi la maison de Beethoven a-t-elle été transformée?
   A. En restaurant
   B. En Appartements
   C. En Musée
   D. En chapelle

7. Quelle est l'œuvre la plus connue de Beethoven?
   A. L'empereur
   B. Le pigeon
   C. La lune orange
   D. Le trésor

8. Quel était l'handicap de Beethoven?
   A. La surdité
   B. Malformation du pied droit
   C. L'obésité
   D. La myopie

Compilé par Marc-Éric BOUCHARD

Source: Au cœur du Classique, de la série Tous les quinze jours

Réponses: 1-c; 2-b; 3-c; 4-a; 5-c; 6-c; 7-a; 8-a.

Recette — Dinde de la moisson



1 poitrine de dinde non désossée (environ 2 lb/1 kg)
1 c. à soupe (15 mL) d'huile végétale
1/4 de tasse (50 mL) d'oignon haché finement
1/3 de tasse (75 mL) d'eau
1 c. à thé (5 mL) de mélange à bouillon de poulet en poudre
1/2 c. à thé (2 mL) d'assaisonnement pour volaille
2/3 de tasse (150 mL) de lait écrémé évaporé
1 c. à soupe (15 mL) de farine tout usage
Sel à poivre

◆ Désosser et dépiauter la poitrine de dinde. Couper la viande en deux dans le sens de la longueur. Couper chaque moitié dans l'autre sens en 6 morceaux. Aplatir la viande en la frappant à l'aide d'un rouleau à pâte ou d'une poêle à frire.

◆ Dans une grande poêle à frire à revêtement anti-adhésif, faire chauffer l'huile à feu moyen-vif. Faire dorer la dinde des deux côtés. Retirer de la poêle. Mettre l'oignon dans la poêle et cuire en remuant jusqu'à ce qu'il ait ramolli. Remettre la dinde dans la poêle.

◆ Dans un petit bol, mélanger l'eau, le mélange à bouillon et l'assaisonnement pour volaille et verser sur la dinde. Couvrir et laisser mijoter 5 minutes ou jusqu'à que la dinde ne soit plus rose à l'intérieur. Placer la dinde sur un plat de services réchauffé et garder au chaud.

◆ Dans un petit bol, verser graduellement le lait évaporé dans la farine en remuant jusqu'à consistance lisse. Verser dans la poêle avec le jus de cuisson et cuire à feu moyen tout en remuant jusqu'à ce que le mélange parvienne à ébullition et épaississe. Saler et poivrer au goût. Verser la sauce sur la dinde.

Donne 4 portions.

Cette rubrique est rendue possible grâce à Solutions Internet Inc.

Un livre plein d'adresses!

Il est facile, au Manitoba, de trouver des livres en anglais sur Internet. Mais quand vient le temps de trouver de la littérature francophone, on atteint très rapidement le fond du baril. L'auteur du livre **Les 500 meilleurs sites en français de la planète**, Bruno Guglielminetti, qui connaît bien le problème de rareté des livres en français (ici comme ailleurs, même au Québec), a donc tenté de remédier à cette carence.

Concepteur du magazine *Radionet@*, à Radio-Canada, on peut affirmer sans se tromper que l'Internet, il connaît.

Cela vous fera sûrement plaisir de savoir que *La Liberté* fait partie de ces «meilleurs sites»... Le livre de Bruno Guglielminetti est disponible sur commande à la **Boutique du livre** et **À la page**.

GUGLIELMINETTI, Bruno, **Les 500 meilleurs sites en français**, Les Éditions Logiques, 1996 (ISBN: 2-89381-376-3).

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

(Nombre de semaines)

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

COUTURE: Pour fabrication et réparation de vêtements, appelez Réjane au 235-0359.
688-

GARDERIE FAMILIALE: a deux places pour enfants francophones à plein temps, près de l'école Précieux-Sang. Appelez Colette St-Amant au 233-1033.
690-

TUTEURS DISPONIBLES: améliorer vos résultats scolaires et vos méthodes de travail. Contactez Suzanne, 253-4704 ou 257-7484.
691-

LABOURAGE DE JARDIN. Fumier en sac livré à domicile. Appelez en soirée au 255-8422.
697-

GARDERIE FAMILIALE francophone a une place à plein temps. Bonne référence. Appelez au 237-6761.
705-

GARDIENNE LICENCÉE a deux ouvertures pour enfants de 6 mois à 4 ans. Appelez Florence au 237-5786.
707-

RECHERCHE GARDIEN(NE) à temps plein chez moi au Fort Rouge pour mes jeunes enfants âgés de 18 et 4 mois. Appelez Louise au 284-8794.
708-

ACHETERAIS des figurines schtroumpfs, à la collection ou à l'unité. Appelez Luc en soirée au 233-3811.
710-

DEUX FEMMES DE MÉNAGE: nous nettoyons les résidences et les bureaux dans le sud-est de la ville. Contactez Lil (253-6482) ou Elaine (231-5395).
711-

GARDIENNE ayant 1 ou 2 places disponibles. Non-fumeuse. Pas d'animaux. Composez le 237-1261.
714-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. R.M.R.
715-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. A.D.
717-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. E.B.
722-

À VENDRE

À VENDRE: Bungalow de deux chambres à coucher. Chauffage à l'eau. Cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, nouveau garage. Possession immédiate. Composez le 233-6977.
661-

À VENDRE: Piano Packard vertical en excellent état. Appelez au 237-6761.
706-

À VENDRE: tapis et laveuse en très bon état, sécheuse, poêle, lit d'eau, chaise haute, lit queen. Appelez 237-3107.
642-

À VENDRE: Sainte-Agathe, centre, bungalow de 985 pi², 3 chambres à coucher, chauffage à l'électricité, sous-sol fini, poêle à bois supplémentaire, buanderie, salle de récréation, deux autres chambres, autre salle de bain, garage double séparé, patio. Peinture nouvelle. Téléphone: 882-2270.
716-

À VENDRE: Les taux sont bas! Achetez dès maintenant une maison rénovée de deux étages, à 30 minutes au sud de Winnipeg. 3 chambres à coucher, nouvelles fenêtres, 1 270 pi², chauffage de 70 $ / mois. Laveuse, sécheuse, congélateur. Taxes nettes: 783 $. 49 000 $ 433-7052.
721-

À LOUER

À LOUER: Maison à Saint-Boniface, rue Saint-Jean-Baptiste. 2 chambres à coucher, sous-sol fini, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et congélateur. Libre le 1er novembre. 605 $ / mois. 256-5517.
704-

À LOUER: Rues Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher au rez-de-chaussée. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible immédiatement, 435 $ par mois, tous les services inclus. Garage avec porte automatique. Composez le 255-1578 ou le 257-9448.
709-

APPARTEMENT À LOUER: meublé. 3 chambres à coucher, pour 1 ou 2 personnes. Proche du Collège. Libre le 1er novembre. Composez le 233-7315.
712-

À LOUER: Grand rez-de-chaussée, trois pièces et demie, rue Masson. Inclus: cour arrière, stationnement, tous les services, laveuse et sécheuse au sous-sol (sauf téléphone et câble). 440 $. Composez le 231-2162. Disponible le 15 octobre ou le 1er novembre.
713-

À LOUER: Appartement charmant de 2 chambres à coucher, au centre de Saint-Boniface, près du CUSB et de tout. Disponible immédiatement. 400 $ + électricité. Appelez Don au 697-3793 après 18 h.
718-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher au sous-sol 346, rue Dumoulin. Services inclus à 425 $ / mois. Disponible le 1er novembre. 883-2148 ou 255-1910 (Monique)
719-

À LOUER: Premier étage d'un duplex, 880 pi2, 2 chambres à coucher, rue de la Cathédrale. 550 $ / mois, comprend l'électricité, etc. Composez le 257-1130.
720-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Marianne Rivoalen

PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires

360, rue Main
pièce 1900
Winnipeg (Man)
R3C 3Z3
Tél.: 942–0391
Ligne directe: 944–2637
Fax: (204) 957–1790

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher,
pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855



SERVICES

TaxDepot
196, rue Goulet
949-3666
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*

Recyclez ce journal!

SERVICES

Appareils Provencher Appliances
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018



SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET Monuments
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

SERVICES

Appeal GRAPHICS INC.
- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

Cet espace est à votre disposition!

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355
LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Cet espace est à votre disposition!

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Encouragez nos annonceurs!

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
autopac

MAURICE E. SABOURIN LTD.
233-7351
195, boulevard Provencher
ASSURANCES DE TOUS GENRES
Feu • Vie • Maladie • RRSP
Assurance voyage • Ferme
autopac

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, boulevard Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile.

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	125 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	250 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________